

ABONNEMENT :
Canada et États-Unis
\$1.00 par an.
Union postale: \$1.50
Le numéro: 2 sous

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

ANNONCES:
Petites Annonces: 25c
pour une insertion.
1c insertion subséquente.
Prix spéciaux pour con-
trats à long terme.

63e ANNÉE, No 53

ORGANE DES INTÉRÊTS DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE

SAMEDI 18 MARS 1916

M. Gauthier a de la peine

Le député de St-Hyacinthe, ex-président des Artisans, déclare dans un acte judiciaire avoir perdu l'estime, la confiance et le respect de ses concitoyens en général et de ses constituants en particulier.

Il voudrait nous en rendre responsables!!
Et il évalue sa peine, son humiliation et la perte de son honneur à \$999.

Est-ce trop cher?
Cela dépend des cas.
"Le Courrier" ne se laissera pas baïllonner.

Les lourds travaux du Parlement ont laissé des loisirs à M. Gauthier pour rédiger une déclaration ampoulée à l'appui d'une action qu'il prétend intenter au "Courrier".
Il est vrai qu'il avait bien pris des vacances pour venir combattre la prohibition.
Dans le premier paragraphe de son factum, M. Gauthier nous initie aux particularités suivantes:
"Il est âgé de 50 ans, (on lui donnerait davantage) marié, ayant femme (c'est assez généralement le cas des hommes mariés) et enfants, il est avocat et, depuis 1911, (et pour un an encore, puisqu'il a, avec d'autres, voté la prorogation du Parlement) représente, à la Chambre des Communes, la division électorale de St-Hyacinthe. (C'est même de là que le mal est venu). Il est honnête homme tant dans sa vie privée (cela ne regarde pas) que dans sa vie publique. (Nous verrons plus loin ce qu'il faut dire de ceci). Il jouit de cette réputation à juste titre. (Alors de quoi se plaint-il?) et il y tient beaucoup, (on comprend cela) tant pour lui-même que pour sa femme et ses enfants. (Pourquoi, dès lors, n'a-t-il pas poursuivi depuis longtemps Le Pays, La Patrie, Le Courrier, La Tribune et tant d'autres journaux qui ont mis son honnêteté d'honnête homme en doute?)
Puis M. Gauthier continue par un alinéa que la modestie nous empêche de reproduire et dans lequel il vante la circulation du "Courrier" qui est lu, dit-il, dans la cité de St-Hyacinthe, dans tout le comté de St-Hyacinthe, dans la province de Québec et même ailleurs.
Ceci amorce naturellement les doléances de M. Gauthier, qui se plaint que le "Courrier" ait publié, le 26 février dernier, un article constellé d'épithètes, comme l'est une prairie de paquerettes.

M. Gauthier en ajoute même, de son cru, à celles qui se trouvaient dans le dit article.
Là-dessus, le député La Blague confie à son papier, plus savamment dactylographié que réligé, que cet article est faux et malicieux, qu'il ne l'a j. mais provoqué (!) et qu'il a eu pour résultat de l'humilier, de lui faire de la peine, de le blesser dans ses sentiments d'honnête homme, tant au point de vue privé qu'au point de vue public et de lui faire perdre l'estime, la confiance et le respect de ses concitoyens en général et de ses constituants en particulier. (Voilà donc une confiance et un respect qui ont résisté à des attaques répétées d'une multitude de journaux et qui sont brent tout à coup devant un seul article! Quelle puissance!)
Tout cela, dit M. Gauthier, m'a causé des torts et dommages inappréciables et incalculables. Il les apprécie cependant, à calculer le prix de ses peines, de ses blessures, de ses humiliations et des électeurs qu'il prétend avoir perdus, et il évalue le tout, en bloc, à \$999 qu'il nous réclame devant la Cour Supérieure du district.
C'est la saison des bargains.

appartiennent et les bluffs de M. Gauthier, les assignations de M. Gauthier pas plus que ses attaques et ses injures, ne nous feront pas renoncer à notre devoir, qui est de mettre en lumière les actes publics de nos hommes publics.
Avons-nous dit que M. Gauthier n'était pas un honnête homme? C'est lui qui tire cette conclusion de nos articles.
Nous avons parlé du Club Lafontaine où l'on prétend que M. Gauthier a voulu se vendre pour \$1,500.
Le Pays l'en a nettement accusé en 1911, "Le Courrier" a reproduit à cette époque l'accusation. D'autres aussi.
Pourquoi M. Gauthier n'a-t-il pas poursuivi alors?
Nous avons parlé des Artisans, et les accusations du Pays et des journaux qui l'ont reproduit sont dans la mémoire de tous.
Pourquoi M. Gauthier, au lieu de démissionner, l'a-t-il pas poursuivi Le Pays. Nous l'y avons invité plusieurs fois?
Nous avons dit que M. Gauthier avait insulté le clergé dans la lutte contre la prohibition.
D'autres journaux ont publié à ce sujet des accusations bien plus précises et illustrées d'exemples.
Pourquoi M. Gauthier ne les a-t-il pas poursuivis?
Que M. Gauthier ait agi comme un fantoche et une girouette dans l'affaire des taxes religieuses, nous le prouverons quand on voudra.
Que sa conduite en maintes circonstances nous autorise à parler de ses hypocrisies, de ses pirouettes, de ses habéleries, c'est hors de doute.
Nous ne sommes pas les seuls à avoir critiqué, stigmatisé sa conduite, c'est non seulement notre droit, c'est notre devoir.

L'hon. juge Pelletier, dans un récent jugement, le proclamait du haut de son banc.
Mais M. Gauthier, partisan de toutes les libertés, y compris celle de se tuer à coups de petits verres, voudrait réduire la liberté de la presse.
Nous prenons comme bouc émissaire, il voudrait nous baïllonner, pour l'exemple des autres sans doute, et pour se refaire une virginité d'homme public dans le silence de la presse apeurée.
Que M. Gauthier nous passe l'expression, il s'est fourré le doigt dans l'oeil.
Nous avons une mission que nous remplissons sans faiblir, en dépit de tout, et contre toute tentative de terrorisme.
Nous considérons que M. Gauthier est un homme politique néfaste, dont il faut purger le comté de St-Hyacinthe et qu'il faut expulser du Parlement.
Nous continuerons à le dire et à le prouver, quoi que fasse M. Gauthier.
Qu'il se le tienne pour dit, il ne nous fait pas peur.
Quant au reste, nous avons confiance en la justice.
Notre confrère Fournier était récemment acquitté bien qu'il eut dit de dures choses au Maire de Montréal. Cela prouve qu'il y a des gens de bon sens au Canada qui veulent la liberté des journaux pour le bien public.
Nous irons où il faudra pour faire proclamer cette liberté et pour faire reconnaître notre droit.
Tous nos amis et tous ceux, de quelque parti qu'ils soient, qui croient à la mission supérieure de la presse seront avec nous.
Et M. Gauthier en sera pour sa peine et son humiliation.

Nous ne suivrons pas M. Gauthier sur le terrain où il voudrait faire dévier la question et nous ne ferons pas intervenir au débat sa femme et ses enfants, que nous ignorons.
M. Gauthier, homme privé, ne nous intéresse pas, nous n'en avons jamais rien dit, ayant plus que lui le sentiment de la démarcation qu'il y a entre la vie privée et la vie publique d'un homme et ayant toujours eu le tact de ne jamais franchir cette ligne.
Mais la vie publique, les actes publics d'un homme politique nous

serait allé, avec une délégation au près du Premier Ministre Hearst, réclamer la plus prompte solution possible du problème troublant des écoles bilingues. M. Eaton aurait donné de sa démarche cette raison aussi plausible que pratique: "Je désire ardemment la fin de cette crise, car ma maison d'affaires a déjà perdu 25 pour cent le sa clientèle dans la province de Québec, et j'entends bien ne pas la perdre toute."
Continuons le boycottage. Il aura pour résultat de faire mal à ces bons bohéms d'Ontario qui exerceront une pression sur leur gouvernement.

me, avec une amertume que nous ne comprenons pas.
L'honorable M. Casgrain, tout en déplorant dans son for intérieur les graves problèmes qui deviennent les deux races canadiennes, croit de son devoir d'aider de façon pacifique à la cause de ses compatriotes injustement persécutés. C'est un crime, aux yeux des fanatiques du News, mais c'est un crime dont notre chef se glorifie et dont nous le félicitons!
Plus longtemps durera cette agitation qu'il est du devoir du gouvernement de faire cesser par le retrait de sa loi, plus nombreuses seront les protestations de tous les hommes publics en vue du parti conservateur français et d'une foule d'anglo-canadiens distingués. Tant pie pour Ontario si ses gouvernants ne comprennent pas la nécessité patriote de rétablir la paix dans ce pays en rendant justice à la minorité française.
Celle-ci, que ce soit à Verdun ou à Ottawa, ne cédera point sur une question de droit et d'équité.

me, avec une amertume que nous ne comprenons pas.
L'honorable M. Casgrain, tout en déplorant dans son for intérieur les graves problèmes qui deviennent les deux races canadiennes, croit de son devoir d'aider de façon pacifique à la cause de ses compatriotes injustement persécutés. C'est un crime, aux yeux des fanatiques du News, mais c'est un crime dont notre chef se glorifie et dont nous le félicitons!
Plus longtemps durera cette agitation qu'il est du devoir du gouvernement de faire cesser par le retrait de sa loi, plus nombreuses seront les protestations de tous les hommes publics en vue du parti conservateur français et d'une foule d'anglo-canadiens distingués. Tant pie pour Ontario si ses gouvernants ne comprennent pas la nécessité patriote de rétablir la paix dans ce pays en rendant justice à la minorité française.
Celle-ci, que ce soit à Verdun ou à Ottawa, ne cédera point sur une question de droit et d'équité.

NOTULES

BLANO ET NOIR
Certains journaux croient faire acte d'intelligence et d'indépendance en publiant des articles contre le recrutement. C'est leur droit, mais ils pourraient mettre par surcroît leurs actes d'accord avec leurs déclarations; le lecteur qui vient de voir un article contre le recrutement en première page est ahuri de trouver des réclames en faveur du recrutement dans les autres pages du même journal.
Quand on a des principes, on leur sacrifie quelque chose, c'est au moins décent.
On ne dit pas blanc par conviction et noir par intérêt.
Heureusement que les gens au cœur solide, épris d'idéal et de justice, font peu de cas des diatribes de ceux qui présentent la politique du coin du feu aux risques des champs de bataille.

Bichardike, de son côté, voudrait enlever à l'autorité civile son meilleur moyen de protection, la peine de mort! A Québec, les radicaux sortent la tête de la mare où les confine la prudence et veulent souiller de leur trace limonéuse le champ de notre législation. Le fait est qu'ils obtiennent quelque concession à chacune de leur sortie! Nous ne savons vraiment pas à quoi pensent nos législateurs! Croient-ils apaiser les sirènes en leur jetant chaque fois une partie de nos libertés religieuses en pâture?
C'est déplorable et excessivement alarmant!

BOYCOTTON
Boycottons partout, les gros comme les petits, jusqu'au jour où nos prussiens auront rétabli les droits constitutionnels qu'ils nous ont volés.
Votre attitude atteindra deux buts: le règlement de la question bilingue et l'expansion du commerce et de l'industrie dans la province de Québec.
Le résultat le plus clair, c'est que nous leur apprendrons à nous respecter, parce qu'ils nous craignent et nous donnerons de l'influence aux notions en augmentant la fortune des Canadiens Français.

C'EST ADMIS
Le Toronto News, dans une lettre qu'il attribue à un membre du parlement, s'en prend à l'honorable M. Th. Chaise Casgrain à cause d'une interview documentée que le ministre des postes accordait naguère au New-York Herald, interview à laquelle le grand journal américain consacrait une page de son magazine et qui a été reproduite par une foule de journaux des États-Unis et du Canada.
Le correspondant du News reproche d'abord à M. Casgrain d'avoir une opinion contraire à celle des ministres conservateurs de Toronto, et, surtout, d'oser exprimer cette opinion dans les journaux. "Pourquoi n'a-t-il pas gardé le silence judiciaire de ses collègues du cabinet fédéral", demande ce député anonyme, avec une amertume que nous ne comprenons pas.

NOTULES

CHEZ NOUS
Rarement, croyons-nous, les attaques ont été au si nombreuses contre la doctrine, la morale ou les institutions catholiques. Tantôt sournoises, tantôt brutales, elles se succèdent avec une persistance alarmante.
Nous avons déjà signalé les campagnes ontariennes contre l'école, la guerre anticléricale tout dernièrement rallumée dans notre province. A Ottawa, Northrup veut ébranler les digues qui gardent encore notre pays du flot immonde du divorce et

BOYCOTTON
Boycottons partout, les gros comme les petits, jusqu'au jour où nos prussiens auront rétabli les droits constitutionnels qu'ils nous ont volés.
Votre attitude atteindra deux buts: le règlement de la question bilingue et l'expansion du commerce et de l'industrie dans la province de Québec.
Le résultat le plus clair, c'est que nous leur apprendrons à nous respecter, parce qu'ils nous craignent et nous donnerons de l'influence aux notions en augmentant la fortune des Canadiens Français.

C'EST ADMIS
Le Toronto News, dans une lettre qu'il attribue à un membre du parlement, s'en prend à l'honorable M. Th. Chaise Casgrain à cause d'une interview documentée que le ministre des postes accordait naguère au New-York Herald, interview à laquelle le grand journal américain consacrait une page de son magazine et qui a été reproduite par une foule de journaux des États-Unis et du Canada.
Le correspondant du News reproche d'abord à M. Casgrain d'avoir une opinion contraire à celle des ministres conservateurs de Toronto, et, surtout, d'oser exprimer cette opinion dans les journaux. "Pourquoi n'a-t-il pas gardé le silence judiciaire de ses collègues du cabinet fédéral", demande ce député anonyme, avec une amertume que nous ne comprenons pas.

LEUR INCAPACITE EN MATIERE D'IMMIGRATION
La colonisation a encore été le sujet de la discussion à l'Assemblée Législative, quand cette Chambre a commencé à s'occuper de l'item relatif aux sociétés de colonisation.
MM. Sauvé et Bérubé ont dirigé la discussion du côté oppositionniste, et cette discussion s'est faite surtout sur la situation des colons dans la vallée de la Matapédia.

BRAVO! BRAVISSIMO!
On rapporte, de Toronto, que le grand marchand ontarien T. Eaton,

BRAVO! BRAVISSIMO!
On rapporte, de Toronto, que le grand marchand ontarien T. Eaton,

LEUR INCAPACITE EN MATIERE D'IMMIGRATION
La colonisation a encore été le sujet de la discussion à l'Assemblée Législative, quand cette Chambre a commencé à s'occuper de l'item relatif aux sociétés de colonisation.
MM. Sauvé et Bérubé ont dirigé la discussion du côté oppositionniste, et cette discussion s'est faite surtout sur la situation des colons dans la vallée de la Matapédia.

LEUR INCAPACITE EN MATIERE D'IMMIGRATION
La colonisation a encore été le sujet de la discussion à l'Assemblée Législative, quand cette Chambre a commencé à s'occuper de l'item relatif aux sociétés de colonisation.
MM. Sauvé et Bérubé ont dirigé la discussion du côté oppositionniste, et cette discussion s'est faite surtout sur la situation des colons dans la vallée de la Matapédia.

L'IRREPARABLE FAUTE

Un incident du débat, à la Chambre des Communes, a amené sir Robert Borden à parler de l'attitude du parti libéral sur la question du bill de 1913, par lequel le gouvernement conservateur voulait donner trois dreadnoughts à l'Angleterre, comme contribution d'urgence. Les déclarations que le premier ministre a faites à ce propos laissent les chefs du parti rouge dans une position excessivement désavantageuse devant l'électorat canadien.
Le premier ministre a affirmé que, lors de la discussion de ce bill, il avait en sa possession un document secret venant de l'Amirauté anglaise, document que les chefs de l'opposition ont eu le loisir de scruter et dans lequel on pressait le gouvernement canadien de réaliser aussi vite que possible son projet de contribution d'urgence.
De plus, le premier ministre a déclaré que le gouvernement anglais, en dépit des apparences et des échanges diplomatiques, avait prévu la guerre actuelle depuis longtemps et que c'était pour des raisons d'état qu'il avait toujours caché au public ses appréhensions à ce sujet. Et les chefs du parti libéral canadien étaient au nombre des très rares personnes qui avaient été mises au courant de ces prévisions inquiétantes!
Enfin, le premier ministre déclare que, après le dernier voyage de Lord Haldane pour essayer d'amener des relations plus amicales avec l'Allemagne, ses rapports secrets, en dépit encore des apparences et de certaines expressions publiques d'opinion, avaient servi à convaincre l'Amirauté de l'impérieuse nécessité de se préparer à l'inévitable guerre!
On voit aujourd'hui avec quelle autorité le chef du gouvernement

canadien s'exprimait lorsqu'il répétait cet avis solennel que, avant la fin de 1916, l'Europe serait embrasée et que l'Empire britannique était menacé par un ennemi qui n'attendait que le moment propice de fondre sur ses alliés et sur ses propres possessions.
Et s'il était besoin d'étayer ces déclarations inoubliables sur des faits antérieurs à la guerre, nous dirions que la mobilisation de la flotte anglaise dans la mer du Nord, des mois et des mois avant la déclaration de guerre, est la preuve éclatante que Londres redoutait une surprise.
Mais ce fut en vain que sir Robert Borden en appela, dans le temps, au patriotisme de ses adversaires de l'opposition pour les faire se rendre aux désirs de l'Amirauté. Ils recoururent pratiquement l'urgence d'une mesure de cette nature en votant le principe du "Naval Aid Bill", mais ils ergotèrent ensuite sur les moyens à prendre pour aider la mère patrie menacée et, finalement, ils firent tuer le bill par les sénateurs libéraux, que dorénavant, nous pouvons justement appeler "les irresponsables".
Avec cette tare, lorsque les chefs du parti libéral iront devant l'électorat canadien, il est à prévoir qu'ils n'auront pas un dixième des votes de ceux des électeurs qui sont au courant de leur faute impardonnable!
C'est probablement ce qui a soudainement calmé l'anémienne fièvre avec laquelle sir Wilfrid Laurier semblait désirer un appel au peuple. Les événements ont démasqué ce politicien trop peu sincère et il ne lui reste plus qu'à subir l'expiation de sa faute.

Continuant le réquisitoire commencé la semaine dernière, contre la politique de colonisation du gouvernement, le député des Deux-Montagnes a cherché à établir, par les rapports même du ministère, que la colonisation se meurt dans la province de Québec, et il a accusé le gouvernement d'apathie sur toute la ligne.
Pour prouver ses dires, M. Sauvé cite des extraits du rapport de M. Carufel, agent de colonisation à Montréal.
M. Sauvé a aussi cité quelques passages des comptes rendus publiés par les journaux de l'excursion organisée l'été dernier par la Société de Colonisation de Montréal dans la vallée de la Matapédia, rapports dans lesquels il y a des plaintes très sérieuses des diverses paroisses de la vallée de la rivière Matapédia contre l'incurie du gouvernement dans cette partie du pays. M. Sauvé rapporte les plaintes formulées par l'abbé Saindon, curé de Sayabec, de M. le maire Bélanger, de la même paroisse, de M. le notaire Laberge de Val-Brillant, des maires et des autres curés des paroisses par où ont passé les hôtés de la Société de Colonisation et de l'Intercolonial au cours de cette excursion. Ces plaintes sont accablantes pour le département de la Colonisation.
On se plaint surtout du manque de chemins. Les colons de certaines paroisses de la vallée de la Matapédia n'ont pas même de chemins pour sortir leurs récoltes qui pourrissent en certains endroits dans les champs.

Après la prison de Bordeaux, c'est la Voirie qui, hier, est passée au crible de la critique de l'opposition.
M. Sauvé a fait précéder sa motion d'un long discours bourré de documents et de preuves accablantes portant que la loi des prétendus bons chemins était une faillite complète.
On sait qu'au cours de la présente session, M. Sauvé a demandé la production de toute une série de documents relatifs aux rapports des municipalités avec le gouvernement depuis 1914. Il a obtenu une partie de ces documents mais le reste est encore à venir et il les attend toujours.
Il reproche au ministre de la Voirie d'avoir cherché à se dérober à répondre à cette demande de documents. Cette mauvaise volonté est la cause que l'on a dû attendre aux dernières heures de cette session pour dénoncer la politique du gouvernement à l'endroit de la voirie.
M. Sauvé constate que les documents produits sont incomplets. Cependant, ils prouvent encore quelque chose, savoir que les chemins sont mal faits, que le gouvernement ne paie pas ses comptes et qu'il crée toutes sortes de difficultés aux municipalités.
A l'appui de ses avancés, le député de Deux-Montagnes donne lecture du dossier qu'il a pu compléter à l'aide des documents qu'il a recueillis. Ce dossier justifie amplement la motion que M. Sauvé met devant la Chambre.
En réponse à M. Sauvé, le ministre de la Voirie dit en résumé que s'il y a eu quelques difficultés dans l'administration de la Voirie et la production des documents, toute la faute en revenait aux secrétaires des municipalités qu'il accuse de négligence et d'apathie.
A M. Tessier, qui, comme l'on sait, est avocat, succède M. Labissonnière, le "petit habitant de Champlain" qui montre qu'il s'y connaît en routes et en agriculture.
MM. Slater et Grégoire ont également parlé sur le sujet. La motion a été finalement mise au vote et défaite par 42 à 9.
C'est le dernier débat de la présente session qui a été, peut-on dire, la session calme par excellence.
Jeudi après-midi, le lieutenant-gouverneur a été requis de venir en la salle du Conseil Législatif présider la cérémonie de la prorogation des Chambres et sanctionner les bills passés au cours de la dernière quinzaine.
Après quoi, chacun a repris la route du foyer.

CLOTURE DE LA SESSION A QUEBEC

La politique de voirie du gouvernement, inaugurée en 1912, à grands coups de tam-tam, a été une faillite complète, un fiasco monumental, une entreprise désastreuse dans laquelle des municipalités se sont endettées pour des années; les routes qui ont été construites avec tant de sacrifices et que l'on disait devoir durer éternellement ont été tellement mal faites que la plupart d'entre elles sont à recommencer; et l'on peut dire que c'est aujourd'hui que devrait commencer réellement l'amélioration de la voirie.
Voilà, entre autres mille choses ce que M. Arthur Sauvé, député de Deux-Montagnes, a prouvé hier, dans une motion mise devant la Chambre et qui avait pour objet de censurer le gouvernement pour son imprvoyance et son incurie.

RELEVÉ DU CAHIER DE VOTATION LORS DU RÈGLEMENT DE PROHIBITION A SAINT-HYACINTHE, LE 24 JANVIER 1916

Les lettres P et L indiquent le sens électoral de chaque votant. P : propriétaire ; L : locataire.

Nom	Occupation	Sens élect.	No	Rue ou cadastre	Scrutin
Champagne Henri	Comptable	P	416	St Antoine	Non
Casavant Xyate	Bourgeois	P	360	St Antoine	n'a pas voté
Clapin Léopold	Commerçant	L	182	Concorde	n'a pas voté
Catuald Joseph	Couturier	L	134	"	Oui
Champigny Toussaint	Mécanicien	L	85	St Michel	Non
Cordeau Joseph	Journalier	L	54	St Pascal	Non
Côté Esaïbe	Mécanicien	L	73	St Casimir	n'a pas voté
Champagne Amédée	"	L	73	"	absent
Chagnon Wilfrid	"	P	76	"	Oui
Carrière François	Laitier	P	56	"	n'a pas voté
Coderre Paul	Peintre	L	17	St Antoine	Non
Chartier Ernest	Comptable	L	30	Cascades	Oui
Caron Xavier	Journalier	L	17	"	Non
Chenette Joseph	Cordonnier	L	23	"	Non
Cadorette Michel	Commerçant	P	1	"	n'a pas voté
Champigny Joseph	Barbier	P	16	William	Non
Casavant Claver	Facteur d'orgues	P		Girouard	Oui
Chartrand Théophile	Contremaître	L	123	"	n'a pas voté
Couture Johnny	Forgeron	L	5	Boas	Non
Casavant Samuel	Facteur d'orgues	P	107	Girouard	Oui
Coderre Rodolphe	Agent	L	109	"	n'a pas voté
Choquette J. H.	Gardienn	L	113	"	Oui
Caron Hermas	Journalier	L	37	William	n'a pas voté
Chagnon Albert	Corroyeur	L	96	St Casimir	n'a pas voté
Chagnon Napoléon	Journalier	L	92	St Michel	Non
Chaput Hercule	Mécanicien	P	92	"	n'a pas voté
Charretier Hector	Commerçant	P	705	St Casimir	n'a pas voté
Côté Victor	Mécanicien	L	115	St Michel	décédé
Chagnon Auguste	Bourgeois	L	109	"	décédé
Cadorette Georges	Cordonnier	L	6	St Marie	Non
Cordeau Louis	Cordonnier	P	32	"	Non
Chenette Arthur	Mécanicien	P	67	Concorde	Oui
Chenette Albert	Mécanicien	P	65	"	Non
Chagnon Cléophas	Charretier	P	44	St Louis	n'a pas voté
Chartrand Téléphore	Cordonnier	L	58	"	Non
Cadorette Henri	Marchand	P	52	St Paul	Non
Cadorette Anthime	Cordonnier	P	79	"	absent
Caouette Victor	Barbier	L	62	"	Non
Côté Pierre	Cordonnier	P	48	St Marguerite	décédé
Chatelle Esaïbe	Mécanicien	P	57	"	Oui
Cadorette Saul	Marchand	P	84	Mondor	Oui
Courtemanche Nazaire	Mécanicien	L	64	St Marie	Oui
Choquette Armand	Mouleur	L	63	"	Non
Cormier Camille	Journalier	L	76	"	Non
Carignan Emile	Journalier	L	73	St Antoine	Non
Chanasé Louis	Pâtissier	L	78	Cascades	Non
Cordeau Joseph	Journalier	L	78	Cascades	Non
Cormier Joseph	Mécanicien	P	66	William	n'a pas voté
Cadotte J. A.	Emp. Civil	P	64	"	n'a pas voté
Cadorette Anthime	Commerçant	P	23	Laframboise	Oui
Chartrand Ferdinand	Journalier	L	69	William	Non
Côté Adéard	Mécanicien	L	155	Concorde	Oui
Côté Magloire	Manufacturier	P	131	Girouard	Oui
Charbonnel Félix	Vétérinaire	L	16	Laframboise	Non
Cartier Edmond	Tailleur	L	5	St Anne	Non
Choquette Ernest	Barbier	L	19	St François	Non
Cusson Emile	Voyageur	L	24	St Simon	Non
Clément Zoltique	Corroyeur	L	21	"	Non
Chapdelaine Albert	Bourgeois	L	13	"	Non
Choquette Albert	Cordonnier	L	3	"	Non
Casavant Henri	Journalier	L	36	"	Non
Courmoyer Edouard	Marchand	L	40	"	Oui
Côté Alider	Manufacturier	L	63	St Marguerite	Non
Chagnon Michel	Journalier	P	84	"	Oui
Clapin Esaïbe	Gardienn	P	116	St Simon	Oui
Choinière Pierre	Cultivateur	P	506	St Anne	n'a pas voté
Charpentier Eugène	Gardienn	P	17	St Denis	Non
Chagnon J. Gustave	Avocat	L	13	"	n'a pas voté
Charbonnel Henri	Contremaître	L	95	Mondor	Non
Connell M. A.	Agent	P	163	Girouard	Non
Cormier J. L.	Shérif	P	503	"	Non
Clapin Raoul	Bourgeois	P	25	Dessaulles	Non
Chabot A. N.	Marchand	P	13	"	Oui
Chabot Elzéar	Notaire	L	18	Rosalie	Oui
Chaussé Edouard	Sculpteur	L	265	Cascades	Non
Chenette Antoine	Cordonnier	P	10	Bourdages	Non
Chartrand Victor	Cigariste	L	14	St Hyacinthe	Non
Casavant Xiste	Bourgeois	L	36	St Anne	Non
Chaput Valmore	Repasser	L	30	"	Non
Cabana Joseph	Mécanicien	L	22	"	Oui
Clouâtre Hormisdas	Journalier	L	238	Cascades	Non
Charpentier G. Adolard	Agent	P	267	"	Non
Chagnon Eugène	Commis	L	267	"	Non
Choquette Hormisdas	Voiturier	P	233	"	Oui
Catuald Alfred	Couturier	L	2	Bourdages	Non
Collette J. E. A.	Médecin	L	185	Girouard	Non
Côté Alfred	Manufacturier	L	211	"	Non
Collette Adrien	Bourgeois	P	519	"	n'a pas voté
Côté Louis	Ingénieur Civil	P	297	St Hyacinthe	n'a pas voté
Charron Stanislas	Barbier	L	212	Cascades	Non
Charron Louis	Barbier	L	283	"	Non
Chabot Joseph	Mécanicien	L	277	"	Non
Chartier J. E. Ferrier	Comptable	L	33	Bourdages	Oui
Chartier Ferrier	"	P	40	"	Oui
Côté Théodore	Charretier	P	66	"	Non
Chalin Sylvain	Mécanicien	P	43	St Dominique	Oui
Casavant Nazaire	Journalier	L	64	"	Oui
Chagnon Ovide	Mécanicien	L	88	"	Oui
Coderre Raphaël	Journalier	L	37	St Joseph	Non
Chevalier Albert	Marchand	P	47	"	Oui
Chagnon Toussaint	Mécanicien	P	51	"	Oui
Cadorette Joseph	Bourgeois	P	18	St Antonin	Oui
Chagnon Eugène	Mécanicien	P	2	"	Oui
Cayer Georges	Voyageur	P	2	St Claude	Oui
Choquette Joseph	Journalier	L	16	"	Oui
Codette Alméda	Contremaître	L	23	"	Oui
Chatelle Prosper	Peintre	L	62	St Hyacinthe	Non
Charron François	Charretier	L	106	Bourdages	Non
Clair Noél	Journalier	L	104	"	Non
Clair Jean-Baptiste	Journalier	L	108	"	Non
Chabotte J. H.	Commis	L	120	"	Oui
Charron Hormisdas	Charretier	P	172	"	Non
Clair Joseph	Journalier	L	104	"	Non
Casavant Hector	Mécanicien	P	115	St Joseph	Non
Chaput Edmond	Cordonnier	P	67	"	Non
Campbell Joseph	Journalier	P	63	"	Oui
Cordeau Joseph	Mécanicien	P	85	St Dominique	Oui
Cartier Joseph	Mécanicien	P	50	Morisson	Non
Cabana Misaël	"	P	704	Bourdages	Oui
Chartrand Cléophas	Contremaître	L	77	"	Non
Charron Augustin	Journalier	L	81	"	Non
Cormier Victor	Journalier	L	95	"	Non
Chenette Alphonse	Journalier	L	95	"	Oui
Cabana Hector	Cordonnier	L	109	"	n'a pas voté

(A SUIVRE AU PROCHAIN NUMÉRO)

CHRONIQUE LOCALE

NOTRE PROCES

Le procès de M. L. J. Gauthier contre Le Courrier a été appelé jeudi devant l'hon. juge Martineau. C'est M^r Lucien Gendron, du bureau Lussier, Flynn et Gendron, qui a été chargé de nos intérêts. Ils sont en bonnes mains et l'on peut s'attendre à des débats intéressants.

LE CONCERT BELGE

Nous adressons un dernier appel à la population de St-Hyacinthe en faveur du grand concert belge qui a lieu lundi. Les artistes qui s'y produisent sont connus par leur beau concert de novembre et le but sacré qu'ils se sont assigné, secourir les malheureux belges affamés par les Boches, est aussi urgent aujourd'hui qu'alors. Trois millions d'êtres attendent après un peu de pain. Nos concitoyens vont-ils leur refuser une modeste obole de 50 sous, alors que pour ces 50 sous on leur offre une splendide fête d'art ?

Le programme de la soirée est entièrement renouvelé et composé d'œuvres françaises de premier choix ; ce sera un régal supérieur encore à celui du 4 novembre.

On comptera lundi les vrais amateurs de belle musique qui auront à cœur de faire la plus sublime charité qu'il soit donné d'opérer en ces temps où la charité a tant d'occasions de se manifester.

Il reste quelques bonnes places à la Pharmacie Brodeur.

LE RECRUTEMENT

Le 163^e a encore recruté quelques hommes dans notre district cette semaine.

Outre l'attrait de servir dans un régiment commandé par des officiers d'élite et composé d'hommes d'élite, les recrues ont l'avantage de participer au tirage de 5 lots de \$100 chacun, ce qui n'est pas à dédaigner.

On s'enrôle toujours à l'Hôtel de Ville et chez M. Feller, 339^a rue Girouard, pour le régiment des Poils aux Pattes.

DEFENSE D'AVANCER

Je défends, par les présentes, de vendre, de prêter ou d'avancer à qui que ce soit, en mon nom, sans une autorisation écrite de ma part, et j'entends ne pas être responsable des dettes contractées au mépris de cette défense.

J. Clément Arthur Charbonneau.
St-Hyacinthe, 18 mars 1916.

BEAU SUCCES AU BAZAR

La recette du dernier bazar témoigne éloquentement du dévouement des dames organisatrices. Elle dépasse encore celles des dernières années déjà bien fructueuses. En voici le chiffre :

Recettes brutes \$7,030.90
Dépenses 406.52

Recettes nettes \$6,624.38

Nous félicitons chaleureusement toutes les personnes qui ont coopéré à ce beau résultat et leur disons "merci" au nom des pauvres.

DEMANDE D'EMPLOI

Une dame demande de l'emploi comme garde-malade, ou pour prendre soin d'un ménage.

S'adresser à
Mme Jules Wingender,
60^a rue Concorde,
St-Hyacinthe.

MORT SUBITE

Vendredi, M. Eugène Boisseau, mieux connu sous le petit nom de "Titi" Boisseau, entrain dans un hôtel de cette ville, en compagnie d'un ami, pour prendre un verre de bière. Quand, ayant pris leur consommation, ils allèrent s'asseoir sur un banc pour causer, M. Boisseau était à raconter quelque chose à son ami, lorsqu'il tomba mort.

DES MUSICIENS POUR LE

163^{ème}
Le 163^{ème} Bataillon Canadien-français poursuit toujours avec vigueur son organisation. Les cadres sont remplis d'une élite de sous-officiers, ses compagnies se forment de soldats choisis avec soin et l'entraînement se continue. Reste à compléter le corps des musiciens.

Faire de la musique pour les braves "Poil-aux-Pattes" est un rôle qui en vaut bien d'autres. C'est à faire regretter de ne pas être musicien. Ceux qui le sont en profiteront et se hâteront de venir prendre rang dans le corps de musique du 163^e bataillon Canadien-français.

On peut faire son application au bureau de recrutement du 163^e, à l'Hôtel de Ville.

SOIREE DRAMATIQUE

Nous sommes heureux d'annoncer que la section théâtrale du Cercle St-Jean-aptiste de notre ville, donnera, sous l'habile direction de M. V. L. Chartier, jeudi 23 mars prochain une soirée dramatique et musicale intitulée "Le Forgeron de Strasbourg." Ce drame qui est en 5 actes, est un épisode de la guerre prussienne 1870, et par conséquent étant tout d'actualité, remportera nous en sommes sûrs, un brillant succès.

DEFENSE D'AVANCER

Je défends, par les présentes, de vendre, de prêter ou d'avancer à qui que ce soit, en mon nom, sans une autorisation écrite de ma part, et j'entends ne pas être responsable des dettes contractées au mépris de cette défense.

Madame J. P. BAZINET,
91 rue Girouard.
St-Hyacinthe, 8 mars 1916.

UN GROS CONTRAT POUR AMES-HOLDEN

La compagnie Ames-Holden-McCready vient d'obtenir du gouvernement canadien une autre commande considérable de chaussures pour nos soldats. Le nouveau contrat comporte 80,000 paires de pantoufles en toile et 200,000 paires de chaussures réglementaires, le tout évalué à environ \$1,000,000. Ceci ajouté aux autres commandes déjà en mains, assure la pleine activité des manufactures durant tout l'été et une partie de l'automne.

L'an dernier, à pareille époque, la compagnie chômaît pratiquement. Le gérant-général, M. R. Feltus, déclarait hier soir que la compagnie Ames-Holden-McCready produit actuellement 10,000 paires de chaussures par jour, ce qui est un nouveau maximum de production. Le marché domestique est en très bonne posture, et l'on compte que les commandes d'automne seront abondantes.

A VENDRE OU A LOUER

Au village St-Joseph, en face du pont, dit Pont de la Société, une belle maison en brique, éclairée à l'électricité, avec dépendances, sur un beau terrain formant 2 arpents et superficie. Conditions faciles.

S'adresser à Jos. Surprenant, commerçant de bois ou à Ferd. Lemonde, laitier.

POUR RECRUTER

Le Lt Colonel R. de la Bruère Girouard, commandant le 178^e bataillon est venu cette semaine à St-Hyacinthe pour y installer un bureau de recrutement. Il était accompagné du capitaine Beauchemin, qui sera ici son représentant, et de deux sergents.

Le 178^e fait appel à tous les hommes du comté pour former un bataillon régional.

VENTE PAR LE SHERIF

C'est mardi prochain, le 21, que le shérif vendra, à la porte de l'église d'Actonvale, les deux terres de M. Joseph Léger, situées sur le 3^{ème} rang de la paroisse de St-André d'Acton, à un mille de la ville d'Actonvale, chacune de ces terres mesure cinq arpents par vingt-huit. L'une d'elles renferme un magnifique verger de 1400 pommiers.

SOIREE REMISE

La partie de "500" qui devait être donnée par la Chorale de St-Hyacinthe, le 30 mars, est remise au mardi de Pâques.

ON RECONNAIT

partout les liqueurs douces les plus rafraichissantes sont celles de la Cie d'Embouteillage "Idéal". Essayez-les et n'oubliez pas "Amak", l'eau minérale par excellence.

LA NEIGE

Depuis le commencement de l'hiver, il est tombé sept pieds de neige sur notre sol. L'étranger en conclurait-il que les Canadiens sont des hommes très grands, attendu qu'ils n'en ont pas encore par-dessus la tête ?

PREFET DE COMTE

M. Edmond Charron, maire de St-Denis, a été réélu à l'unanimité préfet du comté de St-Hyacinthe. Nos félicitations.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants
En Usage Depuis Au DELÀ DE 30 ANS
Porte-Toujours La
Signature de *Castoria*

LA CROIX-ROUGE

Ce qui caractérise le zèle et le dévouement des dames de la Croix-Rouge de St-Hyacinthe, c'est leur continuité.

Jour après jour, sans repos ni trêve, elles travaillent pour nos braves soldats et font chaque mois d'importants envois.

En février elles ont expédié 16 paquets de bas et 10 cache-nez.

N'est-elle pas admirable cette charité agissante et sans ostentation de nos concitoyennes ?

LE PRIX DES POMMES DE TERRE

Pourquoi les pommes de terre qui tiennent une place si nécessaire dans l'alimentation, se vendent-elles actuellement deux dollars le sac, quand on a coutume de se les procurer pour la moitié de ce prix et souvent à un prix encore moindre ?

Les statistiques officielles du gouvernement fédéral nous apprennent que la récolte canadienne de pommes de terre, en 1915, a donné 85 millions de boisseaux, comparativement à 78 millions en 1914. D'autre part, nos importations de pommes de terre ont été en 1915 d'environ 1 million de boisseaux plus élevé qu'en 1914, tandis que nos exportations n'accusaient qu'une augmentation de 200,000 boisseaux.

Les pommes de terre devraient donc être beaucoup plus abondantes à l'heure actuelle qu'il y a un an, et cependant nous constatons que le prix en a doublé.

LA PROPRIETE DE LA VILLE

Il est temps que les services d'hygiène de nos municipalités se préparent au nettoyage du printemps. La neige fondra bientôt et laissera exposés à la vue les débris et les immondices accumulés pendant les mois d'hiver. Au Canada, nous sommes favorisés d'un blanc manteau de neige pendant plusieurs mois, et nous négligeons facilement alors les précautions sanitaires. Quand revient la chaleur, cette négligence devient une source de dangers, et si l'on ne fait pas promptement disparaître les causes de l'insalubrité, nous sommes exposés aux épidémies.

Les conseils municipaux et les services d'hygiène doivent ordonner sans délai un nettoyage général. Il faut à cette fin, qu'il y ait des fossés drainables pour les travaux d'enlèvement des immondices. Il y a lieu de faire appel à la fertilité légitime des intéressés en faveur de la propriété, appel qui reçoit généralement une réponse favorable.

En plusieurs villes et villages, il existe des organisations qui s'intéressent au bien commun, et qui ne demandent qu'un peu d'encouragement et d'initiative pour se mettre à l'oeuvre. Il faut prêcher et encourager l'embellissement des foyers et intéresser les gens à faire de leurs habitations un séjour agréable.

NOS ARBRES

Nous dédions à ceux de nos échevins qui n'ont pas le culte des arbres, cet article de "La Conservation":

La production des arbres dans les villes semble occuper de nos jours une place plus importante dans les affaires municipales. Il y a vingt ans, les arbres ne recevaient guère d'attention et cependant ils paraissent plus vivants qu'aujourd'hui. Par suite de l'expansion des villes, ces plantes souffrent du manque d'air pur, d'humidité, d'humus, etc., nécessaires à leur croissance, et ces ornements de nos villes sont forcés de végéter dans des conditions entièrement défavorables à leur élément naturel.

Les gaz empoisonnés qui s'échappent des manufactures sont pernicieux à nos arbres d'ornement. Les routes et les pavages sont faits sans tenir aucun compte du dommage qu'ils causent aux racines. En certaines villes, on s'applique à tracer des trottoirs bien alignés ; on ne les dévierait pas de quelques pouces pour sauver un arbre ; on préfère appliquer quelque théorie surannée. Ces plantes comptent aussi, parmi leurs ennemis, les charretiers, les poseurs de fils téléphoniques et électriques et des personnes qui se plaisent à nuire. Plusieurs villes confient le soin d'entretenir leurs arbres à des caboches, dont la modicité des salaires est leur seul mérite, et qui endommagent plus les arbres que les autres causes extérieures.

On admet généralement que les arbres d'ombrage sont nécessaires dans les villes ; il faudrait leur donner au moins un peu de soin et de protection. Il y a maintenant plusieurs arboristes qualifiés pour ce travail, des hommes qui ont étudié soigneusement les conditions d'existence des arbres des villes. Lorsqu'on se rendra compte de la valeur de ces ornements, on les couvrira sans doute à des hommes qui auront les protéger efficacement. — D.

LE RECRUTEMENT

Pour former un bataillon, l'essentiel est de trouver des recrues, car il est évident pour tous, même les gens qui lisent les journaux, qu'un bataillon sans recrues ne serait pas un bataillon. Mon premier point est donc prouvé. Mais ne trouve pas des recrues qui veul et, dès le début la tâche se présente remplie d'obstacles et d'amers déboires. Les recrues ne viennent pas toutes seules, il faut aller les chercher, et c'est là que commencent les difficultés.

Dans les grandes villes, on établit de somptueux bureaux qui tirent l'œil des passants, et dans les petites on organise des assemblées de recrutement.

L'assemblée de recrutement se fait presque toujours sous le patronage du maire ou des conseillers municipaux, ainsi que des personnages en vue: le député du comté ou un citoyen important pour qui c'est une occasion de déployer un peu de cette éloquence de husting à laquelle ils sont habitués, de se faire voir en public et, pour quelques uns, de remplir un devoir patriotique qui est le seul à leur portée.

Un groupe des officiers du régiment arrive la veille ou le matin dans la petite ville et leur entrée cause un émoi chez les citoyens, principalement les toutes jeunes filles et les vieilles douairières. Des enfants les suivent dans les rues les yeux tout arrondis de crainte et d'admiration. L'assemblée se tient dans une grande salle et, chose qu'on ne voit pas souvent en temps d'élections, cette salle est toujours comble.

C'est un spectacle comme un autre et cela n'engage à rien. On écoute les orateurs avec respect, avec admiration, parfois avec un peu de honte, et quelques vieux, comme aussi quelques jeunes, essaient des larmes furtives quand les officiers revenus du front lèvent un peu le voile sur l'horrible cauchemar qu'est la guerre actuelle. Cependant on sent que l'âme de la masse n'est pas remuée et que l'hygiène profonde ou l'indifférence froide ne sont pas atteintes par certaines phrases admirables de générosité, de dévouement et de vrai patriotisme. La population de nos campagnes est naturellement assez ignare et lit peu. Tous savent bien que là bas, en Europe, il y a une guerre, mais on ne pourra les secouer que le jour où le clocher du village voisin tombera sous des projectiles ennemis.

Des appels émouvants en faveur de la Belgique écorchée, en faveur de cette France à qui nous devons tant malgré tout, en faveur de cette Angleterre qui nous a donné nos livres institutions, ne font rien vibrer en des êtres pour qui la question de bien-être est tout et trop ignorants pour comprendre qu'une civilisation est solidaire d'une autre comme un peuple est solidaire d'un autre mû vers un même idéal.

La réanité de l'assemblée est donc nul ou à peu près. On se sépare après avoir applaudi les orateurs et on retourne chez soi pour oublier ces horribles tableaux de la guerre, pour s'effacer de la mémoire ces souvenirs des tranchées où nos frères, nos enfants se font écraser sous une pluie d'obus. Et, une fois chez soi, on y reste.

Cependant quelques rares recrues viennent des campagnes, mais c'est la très faible moyenne, car les villes donnent aujourd'hui plus des neuf dixièmes des contingents. Cela veut-il dire que les "habitants" sont peureux? Non, cela veut dire qu'ils ne comprennent pas. Voi à tout.

Ah! si je compare cette attitude des campagnes à celle des villes, comme le tableau change! Combien j'ai vu de jeunes gens trop jeunes encore pour s'enrôler, venir s'offrir

de grand cœur, et leur nombre dépasse toujours celui des hommes mûrs. Je veux vous conter l'histoire d'un petit qui est venu à notre bataillon il y a tout juste quinze jours.

C'était un petit bonhomme paraissant quinze ou seize ans, mais bien planté tout de même, avec un regard vif et brillant. Il m'arriva un soir vers les six heures, un peu minable dans ses vêtements rapiécés, mais cependant assez propres. Quand je lui dis que je n'avais plus besoin d'élèves tambours et que je pouvais pas le prendre, son regard se voila et c'est tout triste qu'il me dit:

—Monsieur, ne pourriez-vous pas faire une petite place pour moi? Je ne suis pas grand, mais je suis fort. Au besoin, je prendrai un fusil, j'aimerais mieux cela... voulez-vous?

Touché de tant de bonne volonté, je lui demandai pourquoi il tenait tant à partir pour la guerre.

Je veux y aller pour me battre, j'aimerais cela.

A la fin je décidai de forcer un peu les ordres, et je l'acceptai après qu'il m'eut montré un écrit de sa mère l'autorisant à s'enrôler.

Le lendemain il était en uniforme, beau comme un astre, insolent comme un page et si plein de bonne volonté que tout le monde le choyait. Il faisait sa classe de tambour du mieux qu'il pouvait et il s'appliquait de toutes ses forces.

Soudain, il y a quelques jours, nous avons appris que ce brave petit n'était qu'un vulgaire criminel, vous avez bien lu, un criminel. Il avait fait un faux en signant à la place de sa mère l'autorisation de s'enrôler, et son crime, au sens strict de la loi, pouvait le mener loin.

La mère est venue le réclamer et nous avons dû le lui rendre.

Il est parti hier et la scène de son départ m'a laissé péniblement ému. L'enfant était allé au bureau du quartier-maître enlever son bel uniforme, ce petit uniforme dont il astiquait si bien les boutons et qui lui allait si bien. Il était debout dans un coin, de nouveau dans son costume civil, et, en me voyant, il ne cacha pas les larmes qui tombaient de ses yeux.

—Eh, bien, on t'a rendu tes habits? fis-je pour dire quelque chose.

Oui, vous voulez dire qu'on m'a remis en guenilles. Mais, laissez, j'irai dans un "autre bataillon" et on ne le saura pas.

Quand je l'ai revu, il était allé chercher les quelques piastres qu'il avait à toucher. Son argent ne semblait pas lui faire plaisir et c'est distraitement qu'il le mit en poche. Puis, les yeux encore rouges de larmes, il se tourna de mon côté et me dit: "Au revoir monsieur. C'est bien malheureux qu'on ne veuille pas de moi, car, voyez-vous, j'étais un bon soldat. C'est bien malheureux!"

Il partit, se retourna et dit encore: "Merci monsieur." Et je n'ai pu m'empêcher de comparer l'attitude de ce brave petit avec celle de tant d'autres qui pourraient en faire autant et ne le font pas. Je ne veux pas dire qu'ils n'ont pas toutes sortes de bonnes raisons pour demeurer ici, mais je me prends à me demander aussi si la génération de demain n'a pas une notion plus élevée de ce qu'on appelle la noblesse, la valeur et le courage, si elle ne comprend pas enfin mieux l'idéal que cette génération qu'elle pousse et qui disparaît.

Et, maintenant, voulez-vous condamner mon petit tambour faussaire?

Le sergent P.-M. B.

BEBES MAUSSADES

Le bébé maussade est un bébé maladif—l'enfant en santé est toujours joyeux et souriant. Mères si votre bébé est acariâtre et pleure, il y a certainement quelque chose qui ne va pas. Son petit estomac et ses petits intestins peuvent être dérangés; ses dents le rendent malade, ou il se peut qu'il ait des vers. La mère devrait lui donner immédiatement les Tablettes Baby's Own. Elles ne manquent jamais de soulager le bébé. Voici ce qu'écrivit, au sujet de ces Tablettes Mme Ronald Hurley, Gilks, N. B.—Je ne connais rien d'aussi bon pour les enfants maussades, revêches, de mauvaise humeur, que les Tablettes Baby's Own et je me fais un plaisir de les recommander aux autres mères.

Elle sont en vente chez tous les pharmaciens ou envoyées par poste sur réception de 25 cents pour une boîte par la Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

L'AMOUR

L'amour vrai est le fruit pur de l'âge. A dix-huit ans on ne le connaît pas, on l'imagine.

L'amour est comme la lune, quand il a cessé de croître, il diminue petit à petit et pour toujours.

Aussi longtemps l'on aime aussi longtemps l'on pardonne.

L'amour ne voit ni fautes ni faiblesses.

Plus l'amour est mystérieux plus il a de force, plus il est secret, plus il augmente: et plus on le cache, plus on le montre.

L'amour le plus profond est celui qui s'affiche le moins.

L'amour espère encore là où la raison souvent désespère.

Il n'y a qu'une sorte d'amour mais il y en a mille différentes copies, là où des esprits diffèrent.

Le rhumatisme est un mystère

A moins qu'on ne l'enraie de l'organisme il va de mal en pis

Certaines maladies assurent l'immunité contre d'autres attaques, mais c'est tout le contraire pour le rhumatisme. Chaque attaque de rhumatisme en attire une autre. Pis que cela, il réduit l'énergie corporelle à tel point que chaque attaque est pire que la précédente. S'il y a une maladie qui doit être guérie dès le commencement c'est le rhumatisme, mais il est peu de maladies que les médecins ont plus de difficulté à guérir. L'humidité de la température ne cause pas le rhumatisme comme on l'a cru d'abord, bien que les conditions atmosphériques puissent amener le commencement de la douleur. Il est reconnu maintenant que le rhumatisme dépend de l'état du sang et les autorités médicales s'accordent à dire que le sang devient clair avec une rapidité alarmante à mesure que le rhumatisme se développe. C'est donc un moyen raisonnable de prévenir et guérir le rhumatisme que de maintenir la qualité du sang. On en a la preuve dans les effets bien-faisants qui suivent l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules font réellement un sang nouveau et riche qui chasse le poison du rhumatisme, et tant que le sang est bon il n'y a pas de danger que le mal revienne. M. W. T. Pell, Palermo, Ont., dit: "Je fus atteint d'une maladie que l'on déclara plus tard être le rhumatisme. Souvent j'avais de la peine à me traîner jusqu'à mon lit et il m'arrivait rarement de pouvoir faire toute une journée de travail. Je me suis fait soigner pendant un an absolument sans aucun résultat. J'ai alors consulté un autre médecin qui m'annonça, comme suprême consolation, que si je ne pouvais guérir de cette maladie je deviendrais infirme pour la vie. Il m'ordonna la diète et je me fis soigner par lui au moins six mois, mais au lieu de prendre du mieux j'affaiblis ais de plus en plus. J'ai alors décidé d'essayer un médecin de Toronto et j'ai suivi ses traitements pendant environ quatre mois sans meilleurs résultats. J'ai lâché les médecins et j'ai essayé d'autres remèdes qui ont été également inutiles. Un jour notre marchand m'envoya une boîte de Pilules Roses du Dr Williams, me disant de ne pas la payer si elle ne me faisait pas de bien. —J'ai pris les pilules et ensuite j'en ai acheté d'autres car je trouvais qu'elles me faisaient du bien. J'en ai probablement pris pour \$10 avant de me sentir entièrement guéri et elles étaient bon marché comparées aux autres traitements qui ne m'ont rien fait. Cette guérison s'est effectuée il y a plusieurs années et je n'ai pas ressenti la moindre douleur du rhumatisme depuis. Aujourd'hui je suis

bien et fort et je crois que je dois cela aux Pilules Roses du Dr Williams."

Ces pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes ou par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

PLATS DE CAREME

Soupe aux huîtres

Il est nécessaire de couler le jus des huîtres avant de l'ajouter au lait. On y met un peu de beurre, du poivre et du pain émietté fin, ou des biscuits secs: sodas, crackers—sans sucre.—Quand ça bout, on jette les huîtres dans la soupière, et dès qu'elles semblent plisser, c'est le temps de les retirer du feu.

Bouillabaisse

Prenez du poisson: sole, brochet, carpe, anguille, vidés, lavés, écaillés et coupés en morceaux; 6 oignons divisés en 4, 2 feuilles de laurier, 3 clous de girofle. Mettez le tout dans un nouet (linge de mousseline) bien attaché; il faut que le poisson ne soit pas trop serré. Mettez dans votre marmite avec eau à l'égalité, une tasse ou deux de vin blanc (suivant la grandeur du vaisseau) sel, poivre, persil haché fin et un peu de safran; ajoutez 4 cuillerées d'huile fine. Mettez la marmite sur un feu vif et laissez cuire pendant 1/2 d'heure. Au bout de ce temps, enlevez le nouet (linge) et versez sur des tranches de pain coupées bien minces.

Diplomate à la crème ou au rhum

Prenez des doigts de dame ou des morceaux de gâteaux, couvrez-les de gelée de pommes ou de marmelade de citrouille, d'abricots ou d'orange. Trempez les dans un bon rhum bien sucré. Baissez ensuite comme il faut un moule et placez vos biscuits par lits. Entre chaque lit, mettez des raisins, du cédrat, de l'angélique, de l'écorce d'orange, coupée en petits dés et finissez par un lit de biscuits. Préparez alors une crème comme celle des œufs à la neige, remplissez en le moule, la moitié suffira. Faites prendre au bain-marie. Démoulez et servez entouré de l'autre moitié de crème que vous ferez épaisir dans la poêle. Décorez votre diplomate avec des fruits confits, du giugembre glacé, des bonbons de différentes nuances, etc.

LE POISSON

(Suite)

Les maquereaux, les sardines, les harengs, le thon, l'esturgeon et le congre appartiennent à cette catégorie de poissons dont les chairs huileuses ou trop grasses sont de digestion difficile, et dont les estomacs malades ou affaiblis doivent se priver. On peut en dire autant des homards, langoustes et écrevisses, dont la chair ferme et sèche ne convient pas à tous les tempéraments. Mais combien tout cela est délicieux.

Quant aux escargots, qu'on mange aujourd'hui beaucoup ici même, il ne convient qu'aux estomacs solides.

Les huîtres crues se digèrent facilement, mais cuites elles sont plus lourdes. Les moules cuites sont aussi de difficile digestion. Les cuisines de grenouilles, bien cuites, fournissent un aliment léger pouvant convenir aux estomacs délicats.

Les laitances de poisson, très agréables à manger, sont cependant lourdes sur l'estomac et ne conviennent pas à tous les tempéraments. Reste maintenant à traiter la question des œufs de poisson, qui n'est pas sans intérêt, puisque la plupart sont malsains et dangereux. Seuls les œufs d'esturgeon et de quelques autres poissons peuvent être mangés sans inconvénients; ceux de homards ne sont guère employés que dans les sauces; les œufs d'esturgeon et de malets ou les mange salés; c'est avec eux qu'en Russie et en Orient on prépare le caviar.

On donne aux poissons différents apprêts, selon leur forme et la nature de la chair. On les mange bouillis, frits, cuits au four ou en ragout. Les poissons de grosse forme tels que: les truites, les saumons, carpes, carrelets, barbes, etc. sont ordinairement bouillis ou cuits au four. Les poissons de moyenne grosseur, les aloses, bars, maquereaux, sont généralement grillés. Les poissons plats et minces, de même que ceux de petite forme, sont plutôt frits, tels sont: les éperlans, sardines et anchois, petites anguilles, loches, etc.

Les poissons bouillis et grillés sont toujours plus faciles à digérer que ceux qui sont frits, ils conviennent mieux aux estomacs délicats.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Forte la Signature de
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans
CASTORIA
THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

900 DROPS
CASTORIA
The Proprietary Patent Medicine Act.
A Vegetable Preparation for Assuaging the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of
INFANTS & CHILDREN
Promotes Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.
Recipe of DR. J. C. WELLS, NEW YORK
A Perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.
Fac-Simile Signature of
THE CENTAUR COMPANY, MONTREAL & NEW YORK
35 Doses - 35 Cents
Copie exacte de l'enveloppe

Que vous n'ayez qu'une vache ou que vous en ayez cinquante, vous devez vous procurer un Séparateur "DOMO" qui peut écrémer de 110 à 1000 lbs de lait à l'heure. Prix variant de \$15.00 et plus suivant capacité.
Le meilleur et le plus économique sur le marché.
EN VENTE PAR
Séparateurs "DOMO"
68 RUE ST-ANNE, ST-HYACINTHE, P. Q.
Au dessus des Bureaux du "Courrier"

LES PREVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE FONDS DE PENSION
Capital Autorisé: \$500,000. Actif du Fonds de Pension le 31 Décembre 1915: \$772,898.99
L'ANNEE DU MILLION
PROGRESSION DE LA COMPAGNIE JUSQU'AU 31 DECEMBRE, 1915.

Années	Sections	Sociétaires (Actifs)	Pensions	Actif
31 DEC. 1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
31 DEC. 1911	22	14,228	30,910	170,670.80
31 DEC. 1913	34	24,492	47,957	423,745.31
31 DEC. 1915	455	32,155	61,468	772,898.99

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront LES PREVOYANTS DU CANADA lorsque le temps de payer les rentes sera venu.
ANTONI LESAGE, Gérant Général X. LESAGE, Gérant
Bureau-Chef: Edifice "Dominion", 125, St-Pierre, Québec.
Bureau à Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie".

Aux personnes désirant faire installer la lumière électrique dans leurs établissements, nous avons le plaisir de leur annoncer que nous avons retenu les services d'un solliciteur dans la personne de M. Eugène Piché, qui se rendra avec plaisir à domicile, sur demande faite à notre bureau, verbalement ou par téléphone, afin de donner toutes les informations que les clients auront de besoin concernant les installations électriques.

La Cie de Gaz, Electricité & Pouvoir
LA PREVOYANCE
ÉMET DES POLICES DANS LES LIGNES D'ASSURANCES SUIVANTES:
ACCIDENTS, MALADIES, AUTOMOBILES, VOLS, BRIS DE GLACES, GARANTIES, ATTELAGES, RESPONSABILITÉ PATRONALE
BUREAU-CHIEF: 160 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL.
Tél. Main 1626.
Chez Ed. Arpin, Assistant-Gérant. J. C. Fagné, Gérant-Général.

POUR LA FEMME

De la mode

A voir les modes New York, je crois que nous allons être affligées de la crinoline. Elle commence à apparaître avec les robes du soir mais on la redoute un peu et avec raison.

Les modes ont un penchant pour l'économie. Ainsi la femme aux moyens limités peut copier sa sœur plus fortunée et être aussi élégante qu'elle.

Je remarquais dans une de nos grandes maisons un modèle de manteau très riche en fourrure garni de putois (skunk) et à côté on avait copié ce modèle en drap de velours avec imitation de fourrure et ce dernier manteau avait un chic et était très attrayant.

Les petites collerettes sont beaucoup portées sur les costumes et sur

les manteaux. On en met quelquefois deux ou même trois.

On remarque de très jolies robes dont la jupe par plus est en drap écossais; le corsage, en drap uni, est garni de petits biais du même drap que la jupe.

On porte très peu d'inté à aux robes de maison, la femme étant si peu chez elle, de nos jours. Ainsi le tea-gown qui faisait rage il y a quelques années est maintenant relégué dans l'oubli.

Tout de même, il revient un peu à la mode car j'en ai admiré un autre jour dans une vitrine et il était vraiment ravissant. En soie souple bleue avec jaquette de dentelle.

Le petit corsage à taille empire avait des manches très longues.

La jaquette de dentelle. Le petit corsage à taille était très élégant. Le bas de la robe s'allongeait en une petite traîne.

A LA FERME

Statistiques intéressantes

Un bulletin publié aujourd'hui par le bureau des Recensements et Statistiques donne le résultat des rapports des correspondants agricoles sur la valeur des fermes, les gages des employés de fermes et la valeur des bestiaux pendant l'année 1915.

Valeur des fermes

Pour tout le Canada la valeur moyenne des fermes, employées pour fins agricoles, améliorées ou non, et y compris les maisons, étables, granges ou autres bâtiments sur les fermes, est de \$38.90 l'acre. L'an dernier la valeur moyenne avait été donnée à \$38.41. Par provinces, le prix moyen par acre varie de \$22.48 dans le Nouveau-Brunswick à \$125 dans la Colombie Britannique; les valeurs pour les autres provinces sont les suivantes: Ile du Prince Edouard, \$37.64. Nouvelle-Ecosse, \$28; Québec, \$51.36; Ontario, \$32.49; Manitoba, \$30.36; Saskatchewan, \$24.20 et Alberta, \$23.15. Dans la Colombie Britannique la moyenne élevée est due à la culture des fruits et aux vergers.

Gages des employés de fermes

Les gages payés aux employés de fermes furent plus bas en 1914 que dans toute autre année. Cette diminution fut causée par les petites récoltes de 1914, dont la moisson n'a nécessité qu'un petit nombre d'employés, le renvoi d'employés au commencement de la guerre et le plus haut coût de la nourriture. En 1915, à cause des récoltes abondantes et les effets du recrutement pour l'armée, il y eut une certaine réaction, et les gages moyens payés furent plus élevés qu'en 1914 et atteignaient presque ceux de 1910, date à laquelle on avait obtenu des renseignements sur les gages. Pour le Dominion la moyenne des gages durant l'été, y compris la pension, était de \$37.10 pour les hommes et de \$20.20 pour les femmes, contre \$35.55 et \$18.81 l'an dernier. La moyenne des gages pour toute l'année, y compris la pension était de \$34.11 pour les hommes, et \$20.00 pour les femmes, contre \$32.30 et \$18.90 en 1914. Le coût moyen de la pension par mois était de \$14.57 pour les hommes et de \$11.45 pour les femmes, contre \$14.27 et \$11.24 en 1914. Les gages moyens par mois furent les plus bas dans l'Ile du Prince Edouard, soit \$26.67 pour les hommes et \$14.59 pour les femmes; dans la Nouvelle-Ecosse, les moyennes furent de \$32.95 et \$15.85 elles furent de \$33.73 et \$16.11 au Nouveau-Brunswick; de \$33.08 et \$16.44 dans Québec; de \$31.09 et \$17.12 dans l'Ontario; de \$45.18 et \$27.29 au Manitoba; de \$42.22 et \$23.81 en Saskatchewan; de \$44.02 et \$24.25 en Alberta et de \$49.37 et \$31.21 en Colombie Britannique.

Valeur des bestiaux

La valeur des chevaux est au-dessous de celle de l'an dernier, mais la valeur des bestiaux a augmenté surtout celle des vaches laitières. Les porcs se vendent apparemment plus cher, excepté dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick, où le prix de l'an dernier ne s'est que maintenu. Le prix des moutons a aussi augmenté, et il y a une augmentation notable dans le prix de la laine, la moyenne pour le Canada est de 28 cents la livre pour la laine non lavée et de 38 cents la livre pour la laine lavée, 19 et 26 cents respectivement, l'an dernier. Les valeurs pour le Canada sont les suivantes: Chevaux, \$123 contre \$126 en 1914; vaches laitières, \$61 contre \$57; autres bestiaux, \$44 contre \$42; moutons, \$8 contre \$7, et porcs, \$15 contre \$12. La valeur totale approximative de tous les animaux de fermes au Canada à la fin de décembre, peut être évaluée à \$750,667,000, contre \$725,530,000 en 1914. La valeur de chaque espèce est comme suit: chevaux, \$370,378,000, contre \$371,430,000 en 1914; vaches laitières, \$164,224,000, contre \$153,633,000; autres bestiaux \$151,477,000, contre \$143,498,000; moutons \$16,225,000, contre \$14,551,000, et porcs \$48,363,000 contre \$42,418,000.

La Vallée de Matapédia

Dame Nature s'est montrée d'une générosité sans bornes à l'égard de la Vallée de la Matapédia en y distribuant largement ses richesses et ses beautés.

C'est effet une contrée d'une fertilité prodigieuse et possédant des points de vue panoramiques uniques et extraordinaires. On peut avantageusement comparer cette vallée à la Suisse et aux Pyrénées et tous

ceux qui y ont passé en ont conservé un excellent souvenir.

Au point de vue de la culture, cette partie de la province de Québec, a donné des résultats surprenants, grâce à son site et à la fertilité du sol. Et à ce sujet voici un fait digne de mention.

Lorsque la grande sécheresse affecte les autres parties du pays, la vallée de Matapédia n'en souffre nullement parce qu'elle est favorisée, chaque matin, d'une rosée bienfaisante pendant la belle saison, qui conserve les produits de la terre en excellente condition et qui provoque une croissance merveilleuse.

Au point de vue sportif, les amateurs de chasse et de pêche peuvent s'en donner à cœur joie. Les magnifiques forêts sont habitées par le gros gibier et les rivières et les cours d'eau sont peuplés d'une énorme quantité de poissons divers. Nous avons déjà publié antérieurement dans ce journal, les exploits cynégétiques de certains grands chasseurs de la saison dernière.

Maintenant du côté pratique c'est certainement la terre promise pour les colons. Ceux qui sont allés s'établir en ont retiré les plus grands avantages et sont absolument heureux d'avoir tenté fortune. On nous cite des cas de colons qui dans un espace de temps relativement court sont parvenus à payer intégralement leur terre, tout en récoltant de très beaux profits. L'an dernier environ 1150 colons ont fixé leurs pénates, dans cette région, tous sont enchantés de leur sort. Il serait à espérer que le nombre soit doublé en 1916.

En dehors de tous les avantages que nous venons de citer, il y en a un autre qui est très précieux, c'est que cette région est desservie par le chemin de fer du gouvernement, une des lignes les mieux outillées du pays. Il est certainement beaucoup plus avantageux pour des colons d'aller s'établir dans un centre qui est accompagné par une bonne ligne de chemin de fer que d'aller vivre sur des terres tout aussi fertiles, mais qui manquent de moyens de communication. Lorsque ces derniers font défaut, il est absolument difficile pour les fermiers d'envoyer sur le marché leurs produits qui doivent leur procurer un rendement profitable de leur travail.

Nous recommandons donc hautement la Vallée de Matapédia à tous ceux qui ont l'intention de coloniser. Les autorités qui administrent le département de la colonisation en cette province sont invitées à donner un essor plus grand que par le passé au développement de la région de la Matapédia.



RESUME des REGLEMENT POUR LES TERRES DU NORD OUEST CANADIEN

Le chef d'une famille ou tout homme, de plus de 18 ans, peut avoir comme homestead un quart de section de terrain fédéral disponible dans le Manitoba, le Saskatchewan ou l'Alberta. Le demandeur doit se présenter en personne à l'Agence des Terres du Dominion ou à la sous-agence du district. On peut faire une entrée par procuration à toute agence des Terres du Dominion, mais non à une sous-agence, à certaines conditions.

Conditions: Six mois de résidence et le défrichement du terrain dans chacune des trois années. Un homesteader peut demeurer en dehors de neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres à certaines conditions. On exige une maison habitable, excepté si l'on réside dans le voisinage.

Dans certains districts, un homesteader de bonne réputation a le droit de préemption sur un quart de section longeant son homestead. Prix: \$3.00 l'acre.

Conditions: Six mois de résidence dans chacune des trois années après avoir obtenu son certificat; aussi 56 acres de culture supplémentaire. Un brevet de préemption peut être obtenu eu même temps que le brevet de homestead, dans certaines conditions.

Un colon qui a épuisé son droit de homestead peut prendre un homestead acheté dans certains districts. Prix: \$3.00 l'acre. Conditions:

Doit y résider six mois dans chacune des trois années, cultiver 50 acres et bâtir une maison de \$300.00.

La superficie à cultiver est sujette à être réduite dans le cas de terrain rocheux, rabougri ou rocheux. On peut substituer des bestiaux à la culture, dans certaines conditions.

W. W. CORY, C. M. G.

Sous-ministre de l'Intérieur

VIGORA

REND LA VIGUEUR AUX CHEVAUX

"VIGORA" purifie le sang, rétablit la santé, rend le poil lisse et brillant. C'est le remède contre le soie, la toux, la gourme, les vers, les maladies de la peau, etc.

Prix: 50 cents la bouteille

En vente partout

POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A J. B. MORIN, Pharmacie au Gros QUEBEC, CANADA.

POURQUOI LES FEMMES ECRIVENT DES LETTRES

A Lydia E. Pinkham
Medicine Co.

Les femmes en santé demandent souvent: "Les lettres que Lydia E. Pinkham Medicine Co. publient continuellement sont-elles vraies?" "Sont-elles véridiques?" "Pourquoi les femmes écrivent-elles des lettres semblables?"

Nous ne pouvons que leur répondre que jamais nous n'avons publié aucune lettre ou aucun nom imaginaire. Nous n'avons jamais publié, avec connaissance de cause, aucune lettre qui n'était pas véridique, ou aucune lettre sans le consentement volontaire et par écrit de la femme qui nous l'écrivait.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a donné la santé et le bonheur à des milliers de femmes qui traitaient une existence devenue un fardeau, à cause des douleurs et des souffrances qu'elles enduraient, et c'est là la seule raison pour laquelle ces mêmes femmes écrivent à Lydia E. Pinkham Medicine Co. des lettres remplies de reconnaissance.

Cette préparation a guéri des femmes qui souffraient de maladies féminines sous leur caractère le plus atroce—déplacements, inflammation, ulcération, irrégularités, nervosité, faiblesse, maladies stomacales et morosité.

Une femme qui est en santé et n'a jamais souffert ne saurait réaliser tout le bien-être qu'éprouvent ces pauvres femmes souffrantes, lorsqu'elles recouvrent leur santé; et surtout lorsqu'elles ressentent d'aider aux autres femmes qui souffrent comme elles l'ont fait.



CHEMIN DE FER DU CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS

DEPART DES TRAINS DE ST-HYACINTHE

Allant à l'Est
9.39 A. M., tous les jours, Express Maritime pour Lévis (Québec), Mont Joli, Campbellton, St-Jean, et Halifax.
5.18 P. M., tous les jours excepté le Dimanche, Express Local pour Drummondville et Nicolet.

Allant à l'Ouest
8.53 A. M., Express Local, tous les jours excepté le Dimanche, pour St. Hilaire, St. Lambert et Montréal.
5.18 P. M., tous les jours, Express Maritime pour Montréal.

Connection à Montréal pour tous les points du Sud et l'Ouest.
Pour plus de renseignements s'adresser à E. O. PICARD, Agent de Billets, St-Hyacinthe, ou à la plus proche station.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST.

9.20 A. M.—Tous les jours pour St-Liboire, Acton-Val, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland. (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis Québec.

5.38 P. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Val, Richmond, Victoriaville, Lyster Sherbrooke et Island Pond.

9.35 P. M.—Tous les jours pour Acton-Val, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

6.40 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche.

1.20 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

ALLANT A L'OUEST
5.56 A. M.—Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.
7.30 A. M.—Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10.24 A. M.—Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

2.30 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous les jours excepté le dimanche.

5.29 P. M.—Tous les jours pour Ste-Madeleine, St-Hilaire Belœil, St-Lambert et Montréal.
8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.
Pour toutes informations s'adresser à F. C. BOUVETTE, Agent,

Quebec Montreal & Southern

Horaires du train corrigés au 28 Juin 1914. Tous les jours dimanches exceptés. Venant du Sud, allant au Nord

Arrive à 8.20 h. A. M. Départ à 9.00 A. M. Arrive à 3.15 h. P. M. Départ à 5.05 h. P. M. Pour St-Jude, St-Aimé, Sorel et stations intermédiaires.

Venant du Nord, allant au Sud
Arrive à 8.10 h. A. M. Départ à 10.00 A. M. Arrive à 5.15 h. P. M. Départ à 5.40 P. M. Pour St-Damase, Rougemont, Ste-Angèle, Iberville, Sabrevois, Henryville et pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre par le chemin de Fer Rutland, Central Vermont et Canadien Pacifique.

CANADIEN PACIFIQUE

HORAIRE DES TRAINS
DÉPARTS DE ST-HYACINTHE
Gare du C. P. R.

Tous les jours, le dimanche excepté.
8.25 A. M., Pour Farnham, etc.
11.40 A. M., Pour St. Guillaume et stations intermédiaires.

3.05 P. M., Pour Farnham, Bedford, etc.
6.35 P. M., Pour St. Guillaume et les Stations intermédiaires.

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANÇAIS-CANADIEN, 30 Rue Saint-Denis, Montréal.



LA FORCE.

Inutile à l'homme de gémir et de regarder les autres se désoler quand il a perdu ses forces. Se redonner du sang, tonifier le système, activer les organes, voilà ce qu'il lui faut.

L'exemple de M. AMEEDÉ GIGUÈRE est à suivre. Extrêmement découragé, ne dormant pas la nuit et croyant perdre la tête, les avis du médecin de la Compagnie Médicale Moro et les PILULES MORO le remettent promptement.



M. AMEEDÉ GIGUÈRE.

C'est par milliers que les Pilules Moro ont rendu la force, l'énergie et la vigueur à des hommes malades. Le Dr Adolphe Mignault, qui s'est fait une spécialité de l'administration de ce remède, a obtenu des résultats merveilleux. C'est un remède préparé spécialement pour les hommes affaiblis, réconfortant, tonifiant et stimulant et aucun homme qui n'en a pas fait l'essai, n'a raison de se croire irrémédiablement impuissant et de s'abandonner au désespoir.

C'est par milliers que les Pilules Moro ont rendu la force, l'énergie et la vigueur à des hommes malades. Le Dr Adolphe Mignault, qui s'est fait une spécialité de l'administration de ce remède, a obtenu des résultats merveilleux. C'est un remède préparé spécialement pour les hommes affaiblis, réconfortant, tonifiant et stimulant et aucun homme qui n'en a pas fait l'essai, n'a raison de se croire irrémédiablement impuissant et de s'abandonner au désespoir.

toujours éveillé, toutes sortes d'idées sombres et que je ne pouvais éloigner se présentait; je croyais vraiment perdre la tête. Ma digestion se faisait très mal et m'occasionnait des gaz, des palpitations et un plus grand abatement. Le matin je me levais toujours à regret puis toute la journée mon travail me coûtait beaucoup d'efforts. Enfin, je me sentis bien malheureux et mon état attristait aussi ma famille. J'ai alors écrit au médecin de la Compagnie Médicale Moro; sa réponse m'encouragea et avec les Pilules Moro qui me furent prescrites, il se fit un changement rapide; ma santé et mes forces se sont parfaitement rétablies, j'ai beaucoup engraisé aussi." M. Amédée Giguère, St-Odilon Crambourne, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



College Naval Royal du Canada

Le prochain examen pour l'admission des Cadets au Collège Naval sera tenu aux endroits choisis par la Commission du Service Civil en mai 1916, et les candidats heureux feront leur entrée au Collège le ou vers le 1er août 1916. Le Secrétaire de la Commission du Service Civil à Ottawa, recevra les demandes d'admission jusqu'au 16 avril prochain et fournira à ceux qui en feront la demande, les formulaires nécessaires.

Les candidats pour l'examen au mois de mai prochain devront être âgés de quatorze à seize ans le 1er juillet 1916.

On pourra obtenir de plus amples détails en s'adressant au sousigné. G. J. DESBARATS, Sous-ministre du Service Naval, Département du Service Naval, Ottawa, 10 janvier 1916.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi le 14 Avril 1916, pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, sur la route de Ste-Christine de Bagot No 2, distribution rurale, à commencer au bon plaisir du ministre des Postes. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de poste de Ste-Christine de Bagot et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

V. GAUDET, Inspecteur des Postes, Bureau de l'Inspecteur des Postes, Montréal, le 28 février 1916.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi le 14 avril 1916, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur la route de St-Barnabé No. 1, Distribution rurale, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de poste de St-Barnabé Sud et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

V. GAUDET, Inspecteur des Postes, Bureau de l'Inspecteur des Postes, Montréal, le 1er Mars 1916.

R. LEFEBVRE

Peintre-Tapisser-Imiteur
OUVRAGES DE TOUTES SORTES dans la peinture.

RUE ST-JOSEPH A. B.
Village La Providence, St-Hyacinthe.

PIERRE HAREL

MENUSIER-ENTREPRENEUR
Ouvrages de toutes sortes dans le bois
Homme d'expérience pour diriger les travaux

6 1/2 rue NOTRE-DAME, ST-HYACINTHE.

Dr. Gatién & Fils

MEDICINS-VETERINAIRES
87, 89 et 91 Rues St-Antoine et Mondor

ST-HYACINTHE
Dr. J. A. W. GATIEN, Dr. P. F. GATIEN
Tel. Bell 323 Tel. Bell 377

DR. J. E. A. COLLETTE
MEDECIN-CHIRURGIEN
BUREAUX:
COIN STE-ANNE ET GIROUARD
(Ancienne place J. de L. Taché)
ST-HYACINTHE, QUE.
TELEPHONE 311

ENSEIGNEMENT DU CHANT

PAR M. ARTHUR PLAMONDON
le mercredi de 5 1/2 hrs. à 9.30 hrs. P. M., et les samedis de 1.30 à 5.15 hrs. P. M.

Cours et Leçons Particulières
Mêmes tarifs qu'à l'Ecole de Chant Plamondon, de Montréal.

Essai Absolutement Gratuit de la Voix
Pour rendez-vous ou pour tous autres renseignements s'adresser Cercle Philharmonique rue Mondor.

TELEPHONE: No 265.

EMILE SOLIS

LIBRAIRE EN GROS ET EN DÉTAIL
RUE CASCADES, ST-HYACINTHE

ASSORTIMENT COMPLET DE Livres, Tapisseries, Articles de bureaux, Fournitures Classiques, Objets de piété et de Fantaisie, etc.

SPÉCIALITÉ: HUILE D'OLIVE POUR SANCYLAIRE. LIVRE DE RÉCOMPENSE.

VINCENT & GIROUARD
RUE ST-ANTOINE
BOURAGES
FONDATEURS
ELECTRICITE
POMPIERS D'EAU
SURVEILLANCE DE TRAVAIL

L. E. POTVIN,

ACCOUNTANT-COMPTABLE
Auditions, Liquidations, Systèmes Compromis, Etc.

Bell Tel. Main 270. 427 TRANSPORTATION 3608 120 ST-JAMES ST. MONTREAL

Dr. ERNEST BIRTZ

MEDECIN-CHIRURGIEN
Attention spéciale pour les enfants.

BUREAUX: 69 RUE ST-ANTOINE
En face de l'Ourtoir Ste-Genève ST-HYACINTHE
TELEP. 33

ALBERT JODOIN

NOTAIRE
ASSURANCES contre le FEU

BUREAU: 74 RUE ST-ANNE



Les améliorations sur ma ferme sont dues à ce livre.

Ce livre est le plus utile que je possède et ne m'a rien coûté. Avec ce livre j'ai épargné beaucoup d'argent, et d'ouvrage et de plus j'ai fait des constructions plus durables.

Le premier coût des constructions en béton, est aussi le dernier coût, car il n'y a plus de dépenses pour réparations, ni peinture, ni de danger pour le feu. Par conséquent les taux d'assurances sont moins élevés.

Si vous n'avez pas une copie de "L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur", envoyez le coupon aujourd'hui. Il y a plus de 150 pages d'informations utiles concernant la construction, 52 plans pratiques, ainsi que des vues intéressantes. Un exemplaire vous sera envoyé gratis sur réception du coupon.

CANADA CEMENT COMPANY Limited, Edifice "Harold", Montréal.

ENVOYEZ CE COUPON

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED, Edifice "Harold" MONTREAL.
M. Gatién & Fils, s.v.p. m'envoyer gratis une copie du livre 701 "L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur".

Nom _____
Rue et No. _____
Ville _____

AU CONSEIL

Séance du 15 mars

Affluence considérable de citoyens mercredi soir, à la salle des délibérations. Le Conseil est au complet. Son Honneur le Maire occupant le fauteuil présidentiel.

Lecture du procès-verbal de la dernière séance est faite par le greffier; il est ensuite adopté à l'unanimité.

Sur proposition de l'échevin Amyot, secondé par l'échevin Côté, une subvention de \$100 est accordée, à l'unanimité, à l'École des Arts.

La Cie S. Bourgeois demande au Conseil l'autorisation d'installer une pompe à gazoline. Sur proposition de l'échevin Fontaine, secondé par l'échevin Amyot, le permis est accordé à l'unanimité.

Sur proposition de l'échevin Blanchard, secondé par l'échevin Girard, une somme de \$300 est votée à l'unanimité pour la confection des uniformes et casquettes des gardiens de la paix. La maison M. O. David se chargera de livrer les uniformes à raison de \$24.00 chacun; les casquettes sortiront de la maison Lanoix, à raison de \$2.50 l'une. Ces soumissions ayant été accordées au préalable.

L'échevin Blanchard, secondé par l'échevin Fontaine, propose l'adoption d'un règlement permettant aux tenanciers de salles de billard de fermer leurs établissements à minuit au lieu d' onze heures. La proposition est mise aux voix et adoptée. Toutefois, les échevins St-Germain, Gervais et Gobeil votent contre son adoption.

Sur proposition de l'échevin Côté, secondé par l'échevin Amyot, le règlement 184, tel qu'amendé, concernant les changements à opérer dans les hôtels licenciés, — salles d'échantillons, portes vitrées, etc.—est adopté à l'unanimité.

La proposition de l'échevin Gervais au sujet des taxes à octroyer ou à augmenter aux propriétaires de restaurants de luxe, d'automobiles, ainsi qu'aux clubs et aux personnes faisant la location de chambres — si toutefois le nombre de ces chambres s'élève à plus de huit — est renvoyée à huitaine, pour étude, sur demande de l'échevin Amyot.

L'échevin St-Germain, secondé par l'échevin Fontaine, propose la mise en vigueur d'un règlement à l'effet d'établir une liste noire des individus faisant abus de boissons alcooliques. Cette liste serait détenue exclusivement par les propriétaires de bars, et le chef de police aurait plein pouvoir de faire respecter ce nouveau règlement, lequel défendrait de servir ou de vendre à l'extrême des boissons enivrantes aux personnes dont le nom serait mentionné sur ladite liste.

Les propriétaires qui enfreindraient le présent règlement seraient tenus de payer les amendes suivantes: 1ère, \$30 ou 3 mois de prison; 2e, \$75 ou 3 mois de la même peine; 3e, \$125 et confiscation de la licence. Mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Offres de services de MM. C. Rouleau et Vincent Maintenon, pour l'entretien des parcs de la ville.—Remis à huitaine.

Ensuite, les avis de motion suivants sont donnés:

Par l'échevin Fontaine. — Que le

comité de la voirie soit autorisé à régler le montant de \$254 concernant la réclamation Bonin et Benoit.

Par le même échevin. — Qu'une somme de \$58.25 soit payée à M. Séguin, pour préjudice causé par le bris d'une glace à son magasin.

Par l'échevin Girard. — Qu'un règlement soit adopté à l'effet de faire disparaître les distributeurs automatiques installés dans les bars, restaurants, etc., et que la licence soit supprimée aux délinquants.

L'échevin Fontaine faisant remarquer au Conseil que l'engagement de l'ingénieur de la ville expire le 18 mars prochain, propose une résolution dans ces termes: "Que l'ingénieur de la Cité, M. Hector Cadieux, soit engagé comme tel, aux mêmes appointements que l'an dernier, et ce, jusqu'au 1er juillet prochain. Cet engagement finira à cette date, sans avis, si la Imperial Oil Co. n'a pas à cette époque, exécuté les travaux de réparations requis à la rue Girouard, ou signifié, à et alors, son intention d'engagement de le faire; le tout à la satisfaction de la Cité. Toutefois, advenant ledit 1er juillet, l'engagement ne pourra se continuer qu'après une nouvelle résolution adoptée par ce Conseil."

Cette proposition est secondée par l'échevin Côté.

Plusieurs échevins prennent tour à tour la parole et la discussion bat alors son plein: les uns critiquant la compétence de l'ingénieur Cadieux et s'opposant à son réengagement; les autres se contentant d'appuyer la proposition de l'échevin Fontaine, en demandant au Conseil d'accorder à l'ingénieur une petite chance.

Il serait trop long d'énumérer ici les opinions émises par certains conseillers; le résultat du vote renseignera sans doute suffisamment nos lecteurs.

Disons seulement que les deux principaux antagonistes de la soirée furent les échevins Fontaine et Gervais, dont les discours bruyants ont provoqué, à différentes reprises, le fou rire dans l'assistance.

Finalement l'échevin Amyot, secondé par l'échevin St-Germain, propose en amendement: "Que l'engagement de l'ingénieur soit suspendu jusqu'à ce que la Imperial Oil Co. ait effectué les réparations aux travaux de la rue Girouard."

Cet amendement est rejeté par un vote de 5 contre 5, Son Honneur le Maire ayant voix prépondérante et appuyant la proposition Fontaine.

Ont voté pour: MM. les échevins Amyot, Girard, Gobeil, St-Germain et Gervais.

Ont voté contre: S. H. le Maire; MM. les échevins Fontaine, Côté, Payan, Blanchard et Bélanger, ce dernier sans savoir pourquoi, ayant avoué lui-même qu'au préalable il avait l'intention de voter pour.

La motion ayant été ensuite mise aux voix, obtient, sans surprise pour la galerie, le résultat contraire, c'est-à-dire que la proposition de l'échevin Fontaine est adoptée, l'ingénieur de la ville se trouvant réengagé jusqu'au 1er juillet prochain.

Et nos représentants s'étant donné rendez-vous pour le 22, la séance est levée.

UN QUI EN REVIENT

M. Cam. Feller, du 163e, a eu cette semaine la visite, à son bureau de recrutement, à l'Hôtel de Ville, d'un brave qui s'est en ôté au début de la guerre et qui est revenu en congé de convalescence.

Il s'agit de M. J. B. Sylvestre, de Ste-Hélène de Bagot, bien connu dans tout le district et qui se trouvait dans l'Ouest lors de la déclaration de guerre.

Engagé dans le 101e d'Edmonton (Alberta) M. Sylvestre y a rapidement conquis les barres de sergent et il a été appelé à instruire nombre de recrues, depuis octobre 1914.

Après avoir en les deux pieds casés dans les tranchées, le sergent Sylvestre est rentré en Canada et il est en traitement chez les Sœurs Grises de Montréal.

Son grand, son seul désir est de retourner à la vie active de là bas.

Comme on l'interrogeait sur le traitement de nos soldats en Angleterre, le sergent Sylvestre dit que nos gens y sont confortablement sous tous rapports.

Pour que sa pensée ne soit pas mal interprétée, notre brave citoyen a voulu laisser au recruteur du 163e une déclaration signée de sa main et corque comme suit:

"En dépit de toute politique je vous dirai ceci: Notre gouvernement prend bien soin de ses soldats. Aussi, c'est avec plaisir que nous combattons de toutes nos forces pour la bonne cause."

Un qui y a été. J. B. Sylvestre, Sgt.

Le sergent Sylvestre est actuellement en visite à Ste-Hélène et à St-Simon de Bagot.

NAISSANCES, DECES, MARIAGES.

EGLISE CATHEDRALE

Du 10 au 16 mars

Baptêmes.—Du 11.—Jos. Armand Alder, fils de Wilfrid Lefebvre et de Marie-Rose Bonin.

Du 12.—Barie Paule Emma, fille de Paul Beauregard et de Eva Sénécal.

Du 15.—Marie Lucille Hélène, fille de Albert Choquette et de Albina St-Onge.

Sépultures.—Du 11.—Maurice, fils de Jean Louis Audet et de Albertine Lacoste, à l'âge de 11 mois.

Du 11.—Adélar, enfant de Omer Lemay et de Albina Lagacé, à l'âge de quinze jours.

Du 13.—Eng. Boisseau, époux de Clara McClure, à l'âge de 55 ans.

Du 13.—Emile Lefebvre, époux de Vitaline Lalime, à l'âge de 45 ans.

Du 13.—Rose Piché, épouse de Louis Philippe Dampousse, à l'âge de 30 ans.

Du 14.—Ignace ePariseau, époux de Marie Dumaine, à l'âge de 82 ans.

EGLISE NOTRE-DAME

Du 10 au 16 mars

Baptêmes.—Du 10.—Joseph Gérard Robert Adélar, fils de Alphonse Dumaine et de Hélène Brouillé.

Guérir le Mal de dents

en une minute
possession de Newell Smith, 3100 rue St-Jacques, Montréal, Québec et
Londres, Angleterre

NOUVELLES DES ENVIRONS

LE SCRUTIN SUR LA PROHIBITION DANS STANSTEAD

La Cour d'appel a renvoyé un appel formulé par Joseph Oliva Beaudin, hôtelier, de la ville de Coaticook, qui demandait l'annulation du scrutin tenu dans le comté de Stanstead, le 6 août 1914, pour y établir la prohibition. Les électeurs avaient donné un vote favorable à la mesure. Beaudin prétendit que le scrutin avait été tenu irrégulièrement et demanda d'abord l'annulation à la Cour Supérieure, alléguant que les bulletins remis aux électeurs n'étaient pas tels que le veut la loi. "D'après la formule prescrite par la loi", disait-il, "on doit inscrire le nom du comté dans lequel doit avoir lieu le scrutin, ainsi que la date du scrutin, et ajouter les mots: "Vote relatif à une pétition du gouverneur général pour la mise en vigueur de la partie II de la loi de tempérance du Canada."

Or, on aurait omis cette formule et le demandeur prétendait que cette omission était de nature à induire les votants en erreur et à dénaturer la portée du scrutin, pouvant faire croire que ce n'était qu'une simple expression d'opinion qui ne serait suivie d'aucun effet légal.

Le tribunal de première instance a constaté que quelques mots avaient bien été omis, mais il a décidé que le bulletin contenait en substance ce qu'il devait contenir. Du reste, cette omission, d'après l'article 105 de la loi de tempérance ne saurait constituer une cause de nullité de scrutin.

Il appert, par l'admission-conjointe des parties, que les opérations du scrutin ont été conduites conformément aux principes établis par la loi. Il n'est pas prouvé et il n'est pas raisonnable de croire que les électeurs, en général, se sont trompés dans l'exercice de leur droit de vote ni qu'ils aient été induits en erreur par l'omission des mots ci-dessus mentionnés. En conséquence, la Cour Supérieure a renvoyé la demande d'annulation du scrutin.

La Cour d'Appel s'est prononcée dans le même sens, et a confirmé le jugement du tribunal de première instance, séance tenante, sans même délibérer.

LA MORT TRAGIQUE DU CONDUCTEUR MOUNTAIN

Le conducteur Wilfred Mountain, de Farnham, a été la victime d'un fatal accident, hier, à Richford, Vt., près de la gare du C. P. R. Alors qu'il se tenait sur la voie ferrée, il

fut frappé par une locomotive et broyé affreusement. Un médecin, appelé en toute hâte, ne put que constater la mort. La victime était âgée de 40 ans, et marié.

MORT DE LA DERNIERE SURVIVANTE DE LA FAMILLE DE ST-OURS

Mme Marie Henriette Amélie de St-Ours, veuve de l'hon. J. A. Dorion, est décédée mercredi, à l'âge de 79 ans, au vieux manoir seigneurial de St-Ours.

Elle était la dernière survivante directe de la famille de St-Ours, une des plus anciennes de notre histoire. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui à St-Ours.

Avec Mme Dorion disparaît le nom de cette noble lignée, qui laisse pour la représenter sa fille Marie, femme de M. J. E. Taschereau, et leur fille, Mlle Marie Marguerite Taschereau.

La défunte était alliée à la famille Campbell et était cousine de M. Campbell, greffier du Conseil Législatif, et de ses frères.

ST-THEODORE D'ACTON

M. A. Viau, boulanger, est parti pour aller demeurer à St-Constant, avec sa famille.

Le mariage de Mademoiselle A. Bouchard a été célébré le 15 du mois dernier avec M. C. Fortin, de Napierville.

STE-BRIGIDE D'IBERVILLE

Nous sommes heureux d'annoncer au public l'ouverture d'un nouveau magasin général dans l'édifice de M. Trefflé Bonneau qui sera tenu par M. Messier.

Notre école modèle a failli devenir la proie des flammes la semaine dernière. Le feu s'est déclaré dans une boîte contenant du bois. Heureusement que l'incendie a pu être maîtrisé à temps. Il n'y a que de faibles pertes.

M. Placide Ostiguy est allé à West Bromo cette semaine visiter des amis.

La Fin Viendrait l'Hiver Prochain

Les banquiers anglais aperçoivent des signes d'une débâcle financière prochaine chez les Allemands dans le déclin continu de la valeur du mark. Les difficultés financières dans lesquelles se débat l'empire

teutonique sont suivies avec un vif intérêt et l'on ne doute pas qu'un cri de désespoir se produise bientôt sur le marché financier allemand.

Beaucoup croient que la défense magnifique de Verdun par les Français avancera de beaucoup l'issue de la guerre, et l'on ne serait pas étonné maintenant qu'elle se termine avant la fin de l'année. De fait, nombreux sont ceux, au Lloyd qui offrent de parler que les hostilités cesseront en juillet ou août prochain. La majorité cependant favorise le cours de l'hiver prochain.

PETITES ANNONCES

Filles pour coudre.—On demande des filles pour coudre à la machine et à la main. S'adresser à A. Amyot & Cie, 108 rue St-Antoine, St-Hyacinthe. j.n.o.

A vendre.—Un bon piano Pratt, presque neuf. S'adresser à M. Paul Payan, 147 rue Girouard.

A VENDRE

3 hôtels licenciés. — 12 fermes. — 7 boutiques de forge. — 10 maisons de pension. — 8 moulins à scie. — 4 magasins. — 3 bergeries. — 4 fromageries. — 2 manufactures de portes et châssis. — 1 moulin à farine. Plusieurs de ces immeubles à échanger. Ecrivez à boîte 67, Coaticook, P. Q.

Représentant demandé, de préférence pour vendre un dépôt pour la vente dans le rayon de St-Hyacinthe, de statues artistiques pour salons, statues pour jardins, ornements pour églises et pour communautés, moulures pour édifices, installation de fontaines et de tous travaux artistiques. Homme pouvant offrir des garanties de préférence. Recevra des marchandises pour échantillons et tout le matériel nécessaire. Références exigées. Ecrire à A. U. HUWART, 287 Amherst, Montréal.

A VENDRE

Magnifique Etalon Ardennais âgé de 8 ans, couleur bai, pesant 2000 lbs. Enregistré Vol. XVI, page 524, No 63. Un autre cheval croisé Canadien et Ardennais, âgé de 5 ans, pesant 1700 lbs, couleur bai.

S'adresser à ALPH. LUSSIER, FILS, St Charles sur Richelieu, Co. St-Hyacinthe

GARAGE ST-HYACINTHE

CHABOT & LEMOINE, PROPRIETAIRES
MÉCANICIENS
Réparations de toutes sortes faites avec Soins et Promptement
Spécialité: Réparations d'Automobiles et de Clavigraphes
277 1/2 CASCADES, ST-HYACINTHE
Tel. Bell 344

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le 14 avril 1916 pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur la route de St-Jude, No 1, Distribution rurale, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Jude, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

VICTOR GAUDET, Inspecteur des Postes, Bureau de l'Inspecteur des Postes, Montréal, le 4 mars 1916.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le 14 avril 1916, pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, sur la route de St-Jude No 2, Distribution rurale, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de poste de St-Jude et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

VICTOR GAUDET, Inspecteur des Postes, Bureau de l'Inspecteur des Postes, Montréal, le 1er mars 1916.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, le 14 avril 1916 pour le transport des malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, sur la route de St-Barnabé Sud No. 2, Distribution rurale, à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de poste de St-Barnabé Sud, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Montréal, le 1er mars 1916.

Le Courrier de St-Hyacinthe

est imprimé et publié aux Nos. 68-70, rue St-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'imprimerie et comptabilité, limitée.

A. J. GAUDEAU, Administrateur-Gérant.

FIN DE CARRIERE.

Vous qui êtes âgées, ne négligez pas votre santé, prenez garde à la faiblesse, c'est pour vous la porte ouverte à bien des maux, des infirmités. Enrichissez, réchauffez votre sang comme l'ont fait Mmes Brisebois et Collin.

Quel que soit l'âge de la femme elle doit toujours vouloir se bien porter.

Lorsqu'une femme a bien rempli sa carrière, qu'elle a élevé une nombreuse famille, maintenant bien casée et établie, lorsqu'elle a accompli sa tâche, elle a le droit d'aspirer au repos, elle est en droit de demander une vieillesse calme, heureuse et paisible.

Comment faut-il que trop souvent elle ne puisse voir se réaliser ses aspirations; pourquoi trop souvent ne voit-elle pas régner la sérénité, la tranquillité qu'elle a rêvée? C'est évidemment la faute d'erreurs de régime, de manque de précautions, de manque de précision. La vieillesse inquiète, douloureuse, impotente, débilitée est une vieillesse qui n'a pas été préparée en temps voulu, on a mal préparé. Longtemps à l'avance, il faut songer aux faiblesses inévitables des vieux ans, il faut se prémunir contre les orages des vieux jours. Si la jeunesse a besoin de beaucoup de ménagements, la vieillesse en a encore besoin de bien plus. Lorsque le système et l'organisme ont été battus par toutes les tempêtes, lorsque le sang et le cœur ont subi les attaques de tous les ouragans et ont forcément perdu leur vitalité, il est trop tard pour leur demander une résistance dont ils ne sont plus capables. Le premier coup de vent renverse le chêne si l'on n'a pas pris soin de l'étayer solidement et de prévenir longuement à l'avance les branchements à venir.

Lorsque l'âge s'avance, quand on sent venir à grands pas les épreuves inévitables de l'hiver de la vie, la femme polyvalente doit faire provision de calorique, de force sanguine, d'énergie musculaire, de facultés réparatrices et récupératrices. Toutes ces forces on les trouve dans les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine dont les vertus sont reconnues par tous les médecins. Leurs guérisons sont innombrables et c'est aux Pilules Rouges que des milliers de femmes doivent une vieillesse verte, alerte et énergique. Consultez le Dr Simard, spécialiste, élève des Drs DeVos et Capelle, exposez-lui votre état, décrivez-lui votre vie passée et il vous prescrira le régime qui vous assurera d'heureux et fructueux jours pour terminer votre carrière dans ce monde de travail et de devoir.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Comme par le passé, les consultations du Dr Simard sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50; elles

ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au cent; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Défiez-vous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPECIALITE pour la femme, qui guérissent tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUEIRERA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité, les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ECRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (Limitée), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Mme J. BRISEBOIS

"Dans le cours de ma vie je n'ai pas eu trop à me plaindre de ma santé; généralement je me suis bien portée, j'étais assez robuste pour m'acquitter facilement de ma besogne. Il y a quelque temps toutefois des symptômes divers se montrèrent; je me sentais abattue, manqua d'appétit, la digestion se faisait lentement et mal, j'avais des douleurs de reins, etc. Ma fille, avec qui je demeurais, me suggéra d'employer les Pilules Rouges dont elle se servait elle-même avec beaucoup de profit. Je le fis et dans l'espace de quelques mois je m'étais entièrement remise." Mme Jérémie Brisebois, 15, rue Poupart, Montréal.



Mme HUBERT COLLIN



"Un surcroît de travail de plusieurs années m'avait bien affaibli et je souffrais de maux de tête fréquents, de douleurs dans les membres, au cœur et à l'estomac. Les Pilules Rouges que j'ai employées m'ont complètement remise de cet épuisement et de tout ce que j'avais à souffrir. Plus tard je fus prise d'un mal de jambes qui m'empêchait de marcher et je me sentais moins forte. De nouveau j'eus recours aux Pilules Rouges et cette fois encore la santé m'est revenue. J'ai donc la plus grande confiance dans ce remède que je me plais à recommander." Mme Hubert Collin, 66, rue Châteaubriand, Montréal.

VOIX DE L'A. C. J. C.

Une pensée de Franklin. —

« Travaillez aujourd'hui : vous ne savez pas si vous pourrez travailler demain. »

Je crois, mes bons amis, que cette pensée sera d'utilité plus qu'ordinaire une fois que nous l'aurons comprise. Que ma glose vous soit intéressante, et que mon travail et mes recherches soient fructueux, en ce sens qu'on comprenne toujours de mieux en mieux l'importance du travail.

Franklin a joui jusqu'à l'âge de 82 ans des plus heureux dons de l'intelligence, pour le bonheur de sa patrie en même temps que pour l'éducation même de l'humanité. Il a réuni deux qualités souvent inconciliables, une grande rectitude de jugement et une vivacité charmante d'imagination ; il a donné infiniment d'esprit au bon sens ; il a mis de son côté tout à la fois les rieurs et les sages. On peut citer mille traits, mille réparties où l'originalité piquante de la forme relève et fortifie la solidité du fond. Par exemple, il aurait pu dire avec La Fontaine : « Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins. » Qui l'empêchait d'emprunter à l'Intimé cet aphorisme plein de prudence : « Ma foi, sur l'avenir bien fou qui se fera, » il l'aurait fait plus volontiers que de prendre la chose sur un ton aussi haut que le poëte des Feuilles d'Automne :

Non, l'avenir n'est à personne :
Demain, c'est Waterloo ;
Demain, c'est Sainte-Hélène ;
Demain, c'est le tombeau !

Pour nous enseigner la sagesse, la prévoyance et le souci du lendemain, Franklin s'adresse au simple journalier, à ce bonhomme de Grégoire qui dit, dans La Fontaine : « chaque jour amène son pain » et aux ouvriers de toute sorte, il recommande un peu de prévoyance, un peu de souci de l'avenir.

Développons un peu sa pensée.

Nous tous, fils d'Adam, condamnés à gagner à la sueur de notre front le pain de chaque jour, nous devons porter dans l'accomplissement de cette tâche quotidienne toute l'activité, toute l'intelligence, tout le bon vouloir dont nous sommes capables. Mais comme l'ardeur du cheval a parfois besoin d'être réveillée par l'éperon ou par le fouet, de même sous le poids de la fatigue, de la monotonie des occupations, du découragement provoqué par la médiocrité des résultats obtenus, sous l'influence de l'envie provoquée par la comparaison avec ceux qu'on appelle les heureux du monde, nous pouvons être tentés de nous révolter contre la loi, de laisser de côté la cognée et de nous croiser les bras. C'est un coup d'éperon que veut nous donner Franklin, lorsqu'il dresse devant nous l'image de ce demain qui ne nous appartient pas et qui aura besoin du pain gagné aujourd'hui : persévérance et prévoyance, tels sont les deux sentiments qu'il éveille ; c'est comme le claquement du fouet qui fait dresser les oreilles du cheval.

Que de fois, dans le cours de son long enseignement moral, il a renouvelé cette leçon toujours sur une forme vive et piquante. Il en montre l'heureuse récompense quand il dit avec l'autorité de son propre exemple : « La faim regarde à la porte de l'homme laborieux, mais elle n'ose y entrer. » La vigilante sentinelle qui garde le travailleur, c'est la prévoyance, c'est la sage pensée du lendemain qui fait porter au travail du jour un peu plus qu'il n'est indispensable pour satisfaire aux besoins ; c'est la prévoyance d'où naît l'épargne, et avec l'épargne la sécurité de l'avenir qui double la force et la fécondité du travail présent.

De même que la tristesse des ténèbres de la nuit fait valoir, par la comparaison et le contraste, le joyeux épanouissement de la lumière et du soleil ; de même la saine morale de Franklin reçoit un nouveau lustre de la comparaison avec le triste scepticisme d'un moraliste sorti, comme lui, des rangs inférieurs de la société, mais condamné à la misère par un orgueil intraitable et une jalousie qui allait jusqu'à la démence. J. J. Rousseau a écrit ce triste paradoxe : « La prévoyance, la prévoyance qui nous porte sans cesse au-delà de nous... voilà la véritable source de toutes nos misères. » Faute de cette prévoyance recommandée et pratiquée par Franklin, J. J. Rousseau a traîné dans l'oisiveté pénible d'une demi-domicilité, une existence lamentable dont il a fini par rejeter le fardeau en se donnant misérablement la mort.

Chers amis, entre ces deux doctrines opposées, entre ces deux existences si différentes, le choix est facile et il doit se porter avec enthousiasme vers le travail et vers la prévoyance.

Le Cercle Montalembert.

Faire l'histoire de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française serait un peu long. Ce sujet, tout intéressant qu'il puisse être, n'entraînerait trop loin : il me suffira de dire, j'en suis sûr, que sous son égide et sa direction, une génération d'hommes grandit, qui sait faire son devoir et de qui l'avenir parlera en termes élogieux. Lutteurs infatigables qui se mêlent aux disputes et controverses de leur temps et trouvent, dans les richesses d'une bibliothèque mise à leur disposition, des armes pour faire triompher leurs idées au bénéfice du pays tout entier. Bien des cercles et bien des réunions d'études se sont formés à ses côtés, durant le cours de son existence. Inébranlable, sans tapage et sans bruit, elle n'a cessé de grandir et de prospérer. Aujourd'hui, elle occupe la place d'honneur parmi les œuvres similaires du Canada.

Mais nous ne voulons pas cesser de marcher de succès en succès, et notre plus ardent désir, est d'attirer dans son sein les esprits les plus sérieux et de réunir, à chacune des séances, un auditoire de plus en plus nombreux.

Fondé il y a à peine dix mois, le Cercle Montalembert de l'A.C.J.C., paroisse de Notre Dame du Rosaire, a déjà réuni sous son drapeau plusieurs jeunes gens choisis et laborieux qui, ayant les mêmes intentions, tendent tous vers un même but. La lutte pour la conservation du français en Ontario nous touche de très près, puisqu'elle menace d'englober tout le Canada. Aussi faisons-nous un vibrant appel à tout jeune Canadien qui a à cœur la conservation de la langue, des lois, de la religion et des traditions du peuple canadien-français.

Le directeur de notre cercle, le Révérend Père Ouhmet, l'éloquent orateur de la chaire de Notre Dame, dont il est inutile de faire l'éloge, recevra avec joie tout nouvel aspirant qui voudra bien faire partie de notre cercle.

NOTE — Le Comité de Presse offre ses félicitations au camarade Lefebvre pour l'intéressant communiqué ci-dessus. Nous souhaitons une abondante moisson, fruit naturel d'une si simple semence. Certes, c'est l'idéal pour le jeune homme que de s'enrôler dans les rangs de la vaillante jeunesse catholique canadienne française. La patrie, la religion, nos droits, notre langue, et toutes autres y connexes, sont l'objet sérieux de son étude : il se forme à l'étude de nos glorieux aïeux, il se fortifie dans la lutte par la connaissance de nos droits trois fois sacrés. Oui, vous tous, jeunes de St Hyacinthe, l'Association vous appelle. Montalembert d'un côté, Benoît XV vous souhaiterait la plus cordiale bienvenue. Comprenez qu'il y a dans la vie humaine quelque chose de mieux que de s'amuser. Qu'être utile, se dévouer est la plus belle et la plus douce façon de vivre.

Quatrième leçon de choses — Alcoolisme et ivresse —

L'alcoolisme est une maladie. On devient lentement et sûrement alcoolique en buvant tous les jours une petite quantité de boisson forte. Trois onces d'alcool (6 cuillerées à soupe) suffisent pour alcooliser un individu en 24 mois :

Progressivement l'alcoolisme :

- diminue l'intelligence et la volonté
- détruit les forces et l'habileté manuelle ;
- tue finalement.

L'empoisonnement du sang et la détérioration des organes (cerveau, cœur, foie, rein) se font sourdement, sans signes extérieurs au début. On peut être alcoolique sans s'être jamais enivré.

L'alcoolisme est une maladie mortelle pour quiconque ne renonce pas à temps à sa mauvaise habitude. L'ivresse est une paralysie passagère des membres et du cerveau due à l'absorption exagérée de boissons fortes. L'ivresse et l'alcoolisme dégradent l'homme physiquement, moralement et intellectuellement.

Notre Union Régionale. —

Où en sommes-nous ? Bientôt elle sera fondée. Avril la verra naître probablement. A part les trois cercles que Saint Hyacinthe possède, Sorel vient d'obtenir l'affiliation du sien. On le connaît sous le nom de Cercle Saint Bernard M. l'abbé Donat Cournoyer en est l'actif directeur, et depuis l'automne que fonctionne ce nouveau cercle, il a déjà des œuvres à son crédit. Le Cercle Saint Bernard désire l'Union Régionale. Farnham obtiendra son affiliation bientôt, si déjà ce n'est fait. D'après les dernières nouvelles, M. l'abbé Breton fait un sérieux travail d'organisation à Saint-Pie de Bagot. Nous espérons que nous pourrions en avril fonder notre Union Régionale. Nous espérons aussi voir surgir dans d'autres paroisses des cercles

de jeunes gens. N'oublions pas que Monseigneur l'Evêque voit d'un très bon œil, et des deux, la naissance de nouveaux cercles : il y comptera bientôt ses nouvelles forces et ses meilleurs soldats.

Belle œuvre philanthropique.

Et combien digne de nous chers amis. Je veux parler des conférences de Saint Vincent de Paul. Je voudrais que chacun des membres de nos cercles en soient des membres actifs. L'action n'est-elle pas dans notre programme ? La vie est courte ; employons-la de notre mieux à sécher les larmes et à consoler les misères de nos frères. Vous savez tout le bonheur que procure à l'âme la charité bien faite. Vous pouvez être les discrets envoyés de la charité en même temps que les plus sympathiques. Ne faut-il pas, par exemple, prendre en pitié les mères et les enfants qui souffrent du fait de l'ivrognerie ou du vagabondage du chef de famille, elles qui ne sont nullement responsables de leurs malheurs. Rappelons-nous que cette Société a été fondée par les jeunes gens et pour eux : aucune œuvre de charité ne lui est étrangère, quoiqu'elle ait plus spécialement pour but la visite des familles pauvres. On y saisit les occasions de porter des consolations aux malades, de l'instruction aux enfants pauvres, etc., et en plus on s'exerce mutuellement à la pratique du bien. N'est ce pas là un champ digne de notre activité et de notre zèle.

LE COMITÉ DE PRESSE
DU CERCLE BENOÎT XV.

MASSACRES TERRIFIANTS EN ARMÉNIE

Un récit terrifiant des massacres de l'Arménie est parvenu ici. Des soldats turcs, témoins de ces scènes d'horreur, disent avoir vu des milliers de femmes implorant leurs bourreaux, à genoux, massacrées sans pitié. D'autres pour épargner à leurs enfants d'atroces tortures les jetaient dans le Tigre ou l'Euphrate.

Les Arméniens étaient conduits en exil par bandes, comme des animaux, et ceux qui essayaient la moindre résistance étaient étranglés sans pitié. Chaque jour, des prisonniers étaient lancés dans les précipices qui bordent la route, des enfants étaient égorgés et des femmes violées et déshonorées.

Un missionnaire raconte que des femmes, des enfants et des vieillards, ne pouvant supporter les fatigues de la route, ont été liés ensemble et précipités dans un torrent où la mort les attendait.

LA GUERRE

Assez étrangement, il semble d'après les informations officielles, que les attaques allemandes qui avaient mardi marqué ou semblé indiquer l'ouverture de la troisième phase de l'offensive allemande devant Verdun ont subitement cessé ; du moins les attaques d'infanterie, les seules qui puissent provoquer une conclusion.

Nous ne saurions hasarder d'opinion valable sur la situation qui découle de ces constatations. Les hypothèses sont multiples d'ailleurs. Il ne paraît pas probable que les Allemands soient à ce point épuisés que d'avoir manqué d'haleine dès le premier jour pour continuer cette offensive de la troisième phase. D'autre part, supposer que leur attaque mardi, attaque par des forces considérables, et sur un front étendu à l'ouest de la Meuse ait été le dernier effort tenté, le dernier spasme et que devant l'insuccès obtenu l'état-major allemand ait décidé de marquer le pas désormais, nous paraît une supposition invraisemblable.

Il y aurait donc lieu de croire que des raisons inconnues encore — pertes trop nombreuses, manque de projectiles ou manque de renforts — sont les raisons les plus vraisemblables de ce temps d'arrêt inattendu.

Dans un ordre d'idées il convient de remarquer que le feu de l'artillerie allemande paraît être ralenti sensiblement.

Dans le même temps, de nouvelles attaques, mais sans grande vigueur, à ce qu'il semble, se sont produites sur le vieux terrain de Vaux.

Il n'y a donc, en définitive, qu'à attendre les développements subséquents. Nous pouvons être certain que les Français les attendent eux aussi, sans la moindre inquiétude et confiants de faire face à ce que pourront tenter désormais les boches.

Mais nous continuons à être convaincu que de nouvelles tentatives auront lieu de la part des Allemands ; les mêmes raisons ou préoccupations d'ordre moral subsistent et voici ce matin qu'on nous en découvre une nouvelle : la préoccupation de l'effet moral sur le peuple allemand à la veille du nouvel emprunt qui vient d'être ouvert en Allemagne.

Il est évident que seule la certitude de confiance dans le succès des armes allemandes pourra décider les citoyens allemands en ces jours à répondre à l'appel de l'Etat surtout après avoir déjà souscrit trois emprunts.

Tous les VRAIS POIL-AUX-PATTES

S'enrôlent au

- 163^e -

Commandant :

HENRI DES ROSIERS

Ci-devant du 14^e F. E. C.

Sous-Commandant :

OLIVAR ASSELIN

Comprend aussi :

Le Major RODOLPHE DESERRES,

Le Capitaine ROBERT ROY,

Le Lieut. Alain de Lotbinière Macdonald,

tous de retour du front.

On s'enrôle de toutes les Parties du Pays,

EN S'ADRESSANT AUX

QUARTIERS GÉNÉRAUX : Rues St-Jacques et Guy, à MONTREAL.

Bureau Principal de Recrutement : Immeuble Dandurand, Rues St-Denis et Ste-Catherine.

Ceux qui désirent souscrire au fonds régimentaire du 163^e sont priés d'envoyer leur chèque à M. U. H. Dandurand, Trésorier du Comité Civil, Edifice Dandurand, Montréal.



Bureau de Recrutement :

Hotel de Ville, St-Hyacinthe, Que.

Un Généreux Donateur Offre une Somme de

\$500 en Or

Qui sera tirée au sort, en cinq prix de \$100 chacun

entre tous les SOLDATS qui seront en service au

15 AVRIL 1916 dans les

POIL-AUX-PATTES

- 163^e -

On peut s'enrôler dans les POIL-AUX-PATTES

de toutes les parties du pays, à condition d'en faire
la demande aux quartiers généraux :

Rues Saint-Jacques et Guy, près la
Gare Bonaventure, à MONTREAL. Tél. Up. 3288.

BUREAU PRINCIPAL DE RECRUTEMENT :

Immeuble Dandurand, rues St-Denis
et Ste-Catherine. Tél. Est 2812.

NOTA : — Les personnes qui désireraient souscrire au fonds régimentaire voudront bien envoyer leurs chèques à M. U. H. Dandurand, Trésorier du Comité Civil du Bataillon Desrosiers-Asselin, à Montréal.

PROPAGEZ LE "COURRIER"